



Juin 2024



# CRÉATION - REPRISE - TRANSMISSION en agriculture

## Les chiffres-clés 2023

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE**  
BRETAGNE



Sébastien ROUAULT

Élu référent  
Installation-  
Transmission  
de la Chambre  
d'agriculture  
de Bretagne

# Édito

## Oui, l'agriculture a de l'avenir !

A l'occasion de leurs 100 ans, la Chambre d'agriculture de Bretagne a réaffirmé ses valeurs et priorités : Oui, l'agriculture a de l'avenir ! Et nous sommes aux premières loges au Point Accueil Installation pour le constater et le porter ! Pour donner sa place à chaque génération.

Nous avons le plaisir, comme chaque année, de vous communiquer chiffres et informations sur cette priorité qu'est le dossier Installation-Transmission !

Les dynamiques se sont maintenues en 2023 :

- Avec 2051 demandes des porteurs de projet au Point Accueil Installation de Bretagne,
- Avec 994 installations aidées totales et 756 installations de moins de 40 ans,
- Et 432 installations aidées validées en comités installation.

Si cette dernière valeur peut paraître faible au regard des 480 installations habituelles, elle est liée aux changements de dispositifs qui ont décalé des décisions mais en aucun cas à une baisse réelle des installations.

Pour autant, face au départ, cette situation reste insatisfaisante ! Et le taux de remplacement ne permet pas le maintien de tous les sièges sur les territoires.

Œuvrer ensemble pour réussir ce défi, améliorer l'attractivité de nos métiers et la transmissibilité des fermes, parler d'une même voix pour attirer les nouvelles générations mais aussi des personnes d'autres secteurs, d'autres territoires, c'est ce que nous portons et accompagnons au quotidien avec l'ensemble de nos équipes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

# Sommaire

## Création & reprise d'entreprise

**P4 - Le renouvellement des générations en Bretagne**

**P6 - Le dispositif d'accompagnement**

Le dispositif de professionnalisation

Les contacts au PAI

Les rendez-vous 3P

**P8 - Chiffres de l'installation aidée**

Zoom sur 2023

Évolution sur les 8 dernières années

## Évolution et répartition géographique

Le profil des nouveaux installés

Le profil des exploitations

Petits secteurs de production

Agriculture biologique

L'installation au féminin

Les «nouveaux entrants»

Coûts et financements de l'installation

Les autres aides

Le suivi post-installation

## Transmission

**P25 - Renouvellement des générations**

**P27 - Infos et accompagnements**

**P28 - Les outils de la transmission**

**P31 - Le répertoire départ installation**

## Installation et transmission en Bretagne

**P35 - Contacts**



Financé par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Groupama  
LOIRE BRETAGNE

Réalisation-Impression :  
Chambre d'agriculture de Bretagne

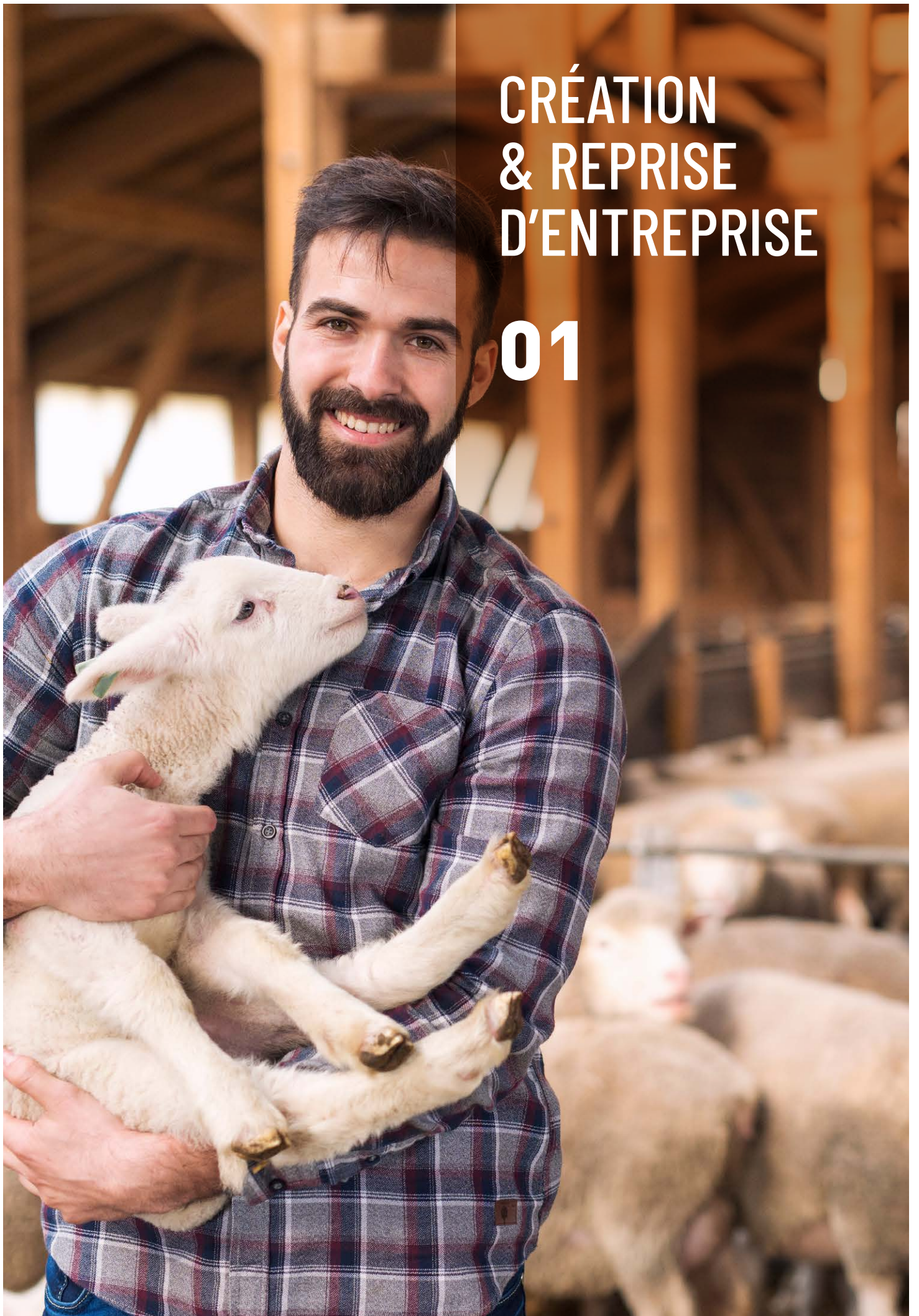
Crédits photo :  
Adobe Stock, iStock, Chambres d'agriculture





# CRÉATION & REPRISE D'ENTREPRISE

## 01

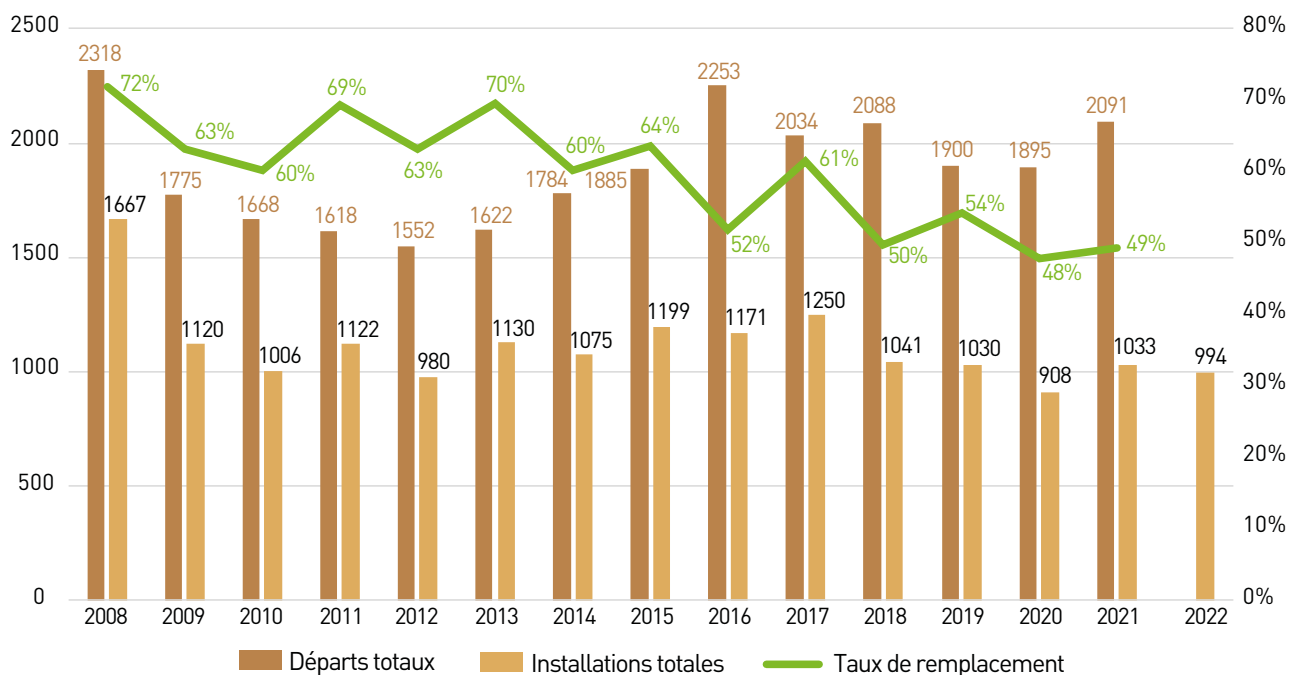


# LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN BRETAGNE

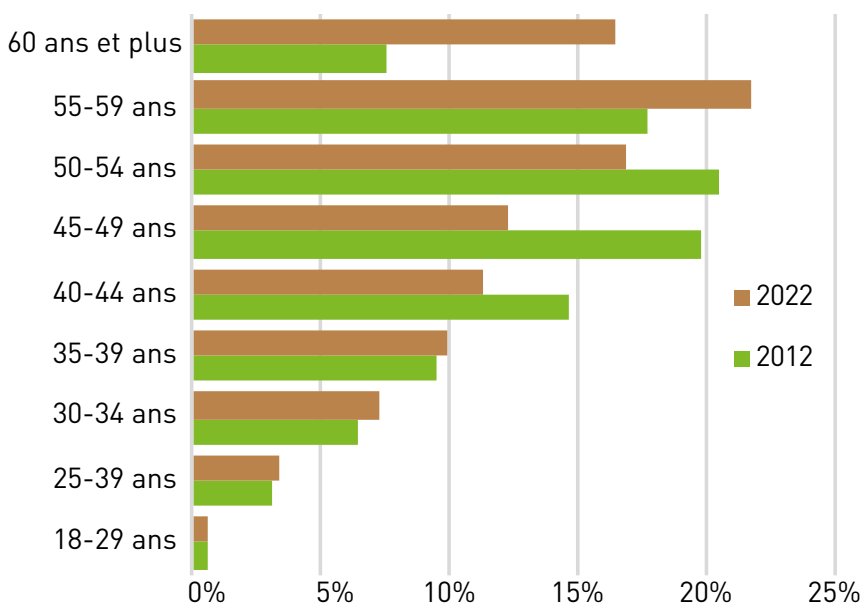


## 1 INSTALLATION POUR 2 DÉPARTS

Si le nombre d'installations est plutôt stable ces dernières années, le nombre des départs a fortement augmenté. Ainsi, le taux de remplacement des départs a sensiblement diminué, avec 1 installation pour 2 départs depuis 2021.



## UN VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE BRETONNE



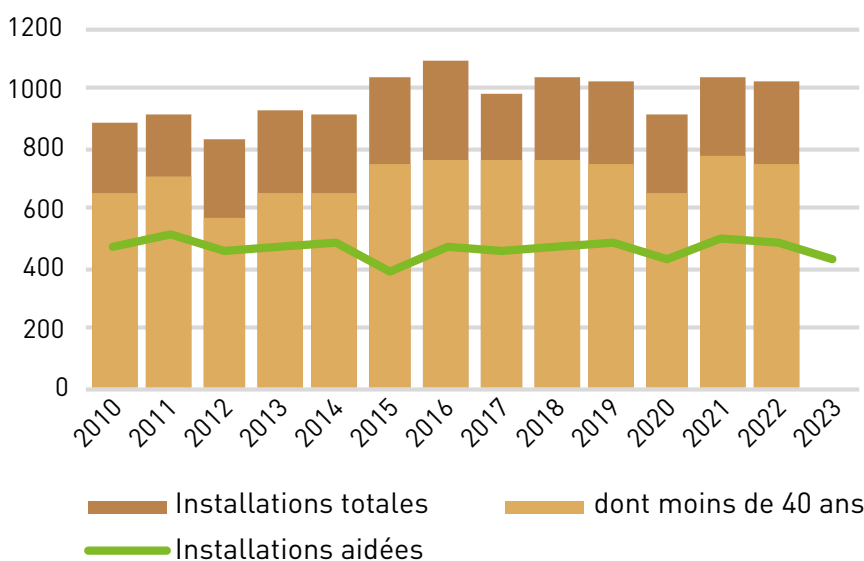
Sur les 10 dernières années on observe un vieillissement de la population agricole. En 2022, parmi les 30560 agriculteurs bretons, 38% ont plus de 55 ans (22% en 2010), soit 12060 agriculteurs et 55% ont plus de 50 ans (41% en 2010).

# LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN BRETAGNE







## LA MOITIÉ DES INSTALLATIONS TOTALES SONT DES INSTALLATIONS AIDÉES

Le nombre d'installations est relativement stable ces dernières années en Bretagne. Il tourne autour de 1 000 par an ; 740 en moyenne sont réalisées par des porteurs de projets de moins de 40 ans ; et parmi eux, autour de 480 bénéficient des aides à l'installation (aide DJA, Dotation Jeune Agriculteur). Le taux d'installations aidées est d'environ 2/3, relativement stable. En effet, les conditions d'éligibilité de la Dja, comme l'âge bien sûr, mais également la capacité professionnelle (Diplôme agricole de Niveau IV ou VAE), et la viabilité du projet (entre 1 et 3 SMIC) ne sont pas toujours réunies.



## LE RENOUVELLEMENT PAR GRANDE FILIÈRE

Le contexte de renouvellement est différent en fonction des filières, avec une problématique particulière de l'élevage par rapport aux productions végétales et en particulier le maraîchage.

	Bovins lait	Porcs	Volailles	Maraîchage
 Agriculteurs de 55 ans et +	40 %	47 %	37 %	29 %
 Taux de remplacement des départs : entrées / sorties	28 %	31 %	57 %	148 %
 Taux d'installations aidées / installations totales	76 %	68 %	50 %	50 %
 Taux de départ avant 55 ans	18 %	16 %	21 %	51 %



# LE DISPOSITIF DE PROFESSIONNALISATION : un gage de réussite

Les **étapes clés**  
de son projet de création  
ou de reprise d'entreprise

**ANTICIPEZ**  
vos démarches,  
prenez contact au moins  
**1 an** avant l'installation

Un dispositif à la carte,  
ouvert à tous, pour répondre  
à vos besoins...



## LE PAI, POUR INFORMER ET ORIENTER TOUS LES PORTEURS DE PROJET

En 2023, 2051 porteurs de projet ont été accueillis, informés et orientés par l'ensemble des partenaires du PAI - Parmi eux, 39 % étaient des femmes, 21 % avaient plus de 40 ans, 38 % avaient un projet de création...

0,09 € TTC/min  
**Point Accueil Installation**  
 BRETAGNE  
 0820 22 29 35  
[leplananceenagriculture.com](http://leplananceenagriculture.com)

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Nombre de contacts	457	446	596	552	<b>2051</b>

**57%** orientés vers le dispositif de professionnalisation 3P

**15%** en recherche de foncier, orientés vers le Répertoire Départ Installation

**22%** en réflexion sur leur projet, sont orientés vers des journées « Bases de la création d'activité », formations « Aide à l'émergence de projet », etc.



## LES RENDEZ-VOUS 3P (PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ)

Le dispositif de professionnalisation personnalisé permet d'acquérir les compétences adaptées à SON propre projet. Ce dispositif, financé par l'Etat et la Région, propose :

- Un rendez-vous « projet » et « compétences » avec des conseillers spécialisés
- Un stage « 21h » sur les différentes dimensions que devront maîtriser les nouveaux chefs d'exploitation
- Des formations et accompagnements en fonction des besoins
- Il est nécessaire à présent de passer par une structure labellisée par la Région pour avoir accès aux aides : Chambre d'agriculture, GAB ou CIVAM, afin d'avoir un regard extérieur professionnel sur son projet.

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Nombre d'entretiens PPP	254	237	257	297	<b>1045</b>
Nombre de PPP agréés	220	205	230	225	<b>880</b>

**1045** porteurs de projet sont entrés dans le dispositif de préparation à l'installation 3P

# LA DYNAMIQUE DE L'INSTALLATION EN BRETAGNE : dispositifs et chiffres clés 2023

## 1 - Information Orientation



**2 051**  
contacts  
en 2023

**22%**  
en réflexion (émergence  
de projet, salariat, divers)

**17%**  
vers la formation  
qualifiante (BPREA...)

**15%**  
en recherche de foncier  
vers le RDI

**57%**  
orientés vers le dispositif  
d'installation

repertoireinstallation.com

## 2 - Préparation formation



**1 045**

porteurs de projet ont  
démarré un 3P en 2023

Installations non aidées

## 3 - Installation

**432**  
Installations aidées (Dja)

**20** Installations aidées SIA  
(40-50 ans)

### Installations totales

→ 756\* immatriculations < 40 ans

→ 994\* immatriculations totales

(\* Source MSA, données 2021)

## ÉVOLUTION SUR LES 8 DERNIÈRES ANNÉES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de contacts Point Accueil Installation	1684	1994	1911	1844	2085	2478	2143	<b>2051</b>
3P agréés	490	789	884	793	695	862	862	<b>880</b>
3P validés	476	500	538	585	553	606	606	<b>570</b>
Nombre d'installations aidées	476	465	472	485	437	507	482	<b>432</b>
Nombre d'inscriptions de candidats au répertoire au 31/12	1070	908	937	944	1100	1200	1000	<b>1000</b>
Nombre d'exploitations inscrites au répertoire au 31/12	659	559	602	673	616	798	477	<b>458</b>
Nombre d'installations réalisées par le Répertoire	59	80	86	83	96	114	105	<b>120</b>
Nombre total d'installations (aidées et non aidées)	692	733	731	749	764	777	756	

Sources : Les données sur les installations aidées sont issues de la cellule ODASEA de la Chambre d'agriculture de Bretagne. Celles sur l'emploi agricole et sur l'installation des agriculteurs de moins de 40 ans sont issues de l'Observatoire Economique et Social Régional de la MSA (Mutualité Sociale Agricole). Les indicateurs sur les caractéristiques des exploitations agricoles proviennent de la source Agreste. Tous les traitements statistiques ont été réalisés par l'Observatoire de l'Installation-Transmission "EOLOAS" des Chambres d'agriculture de Bretagne. [www.eoloas.net](http://www.eoloas.net)

# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

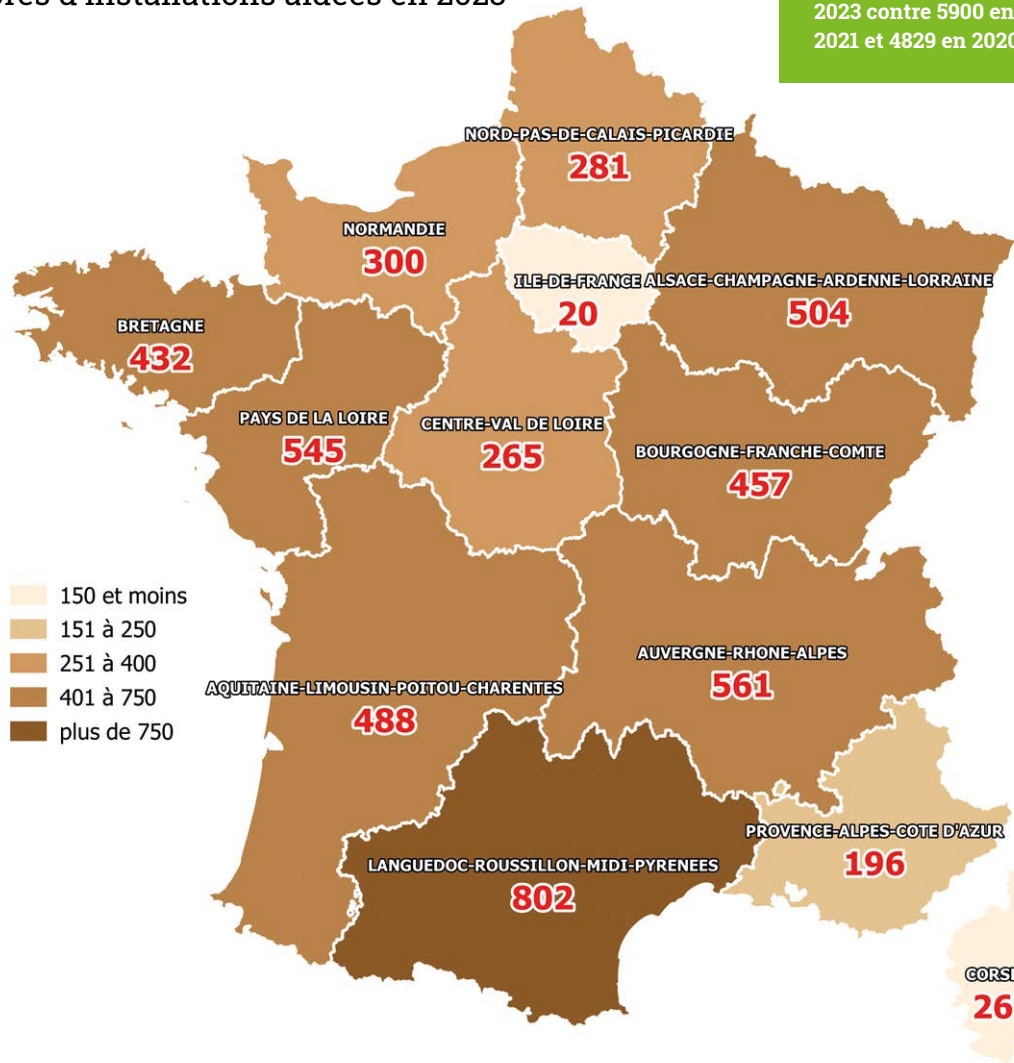
## Évolution et répartition géographique



### 2023, UNE STABILITÉ DU NOMBRE D'INSTALLATIONS AIDÉES

- 432 installations en Bretagne en 2023 (dossiers DJA agréés) contre 482 en 2022, 507 en 2021 et 437 en 2020
- 4920 installations en France en 2023 contre 5900 en 2022, 5490 en 2021 et 4829 en 2020

#### Nombres d'installations aidées en 2023



### UNE NOUVELLE DJA EN 2023 EN BRETAGNE, SIMPLIFIÉE ET MODERNISÉE



Avec la nouvelle PAC, une nouvelle Dja est proposée en 2023, financée à 40% par la Région et 60% par le FEADER. Cette nouvelle Dotation Jeune Agriculteur, gérée par la Région, préinstruite par la Chambre d'agriculture, évolue :

- Dotation unique de 22 000 € avec les critères suivants :
- Etre âgés de 20 à 40 ans
- Réunir les conditions de compétences : diplôme agricole de niveau 4 et 3P
- Etre engagés dans un collectif, groupes de développement ou CUMA..
- Présenter un PED (Plan d'Entreprise Durable) et une Etude Globale d'Installation, montrant viabilité (au moins 1 SMIC à 4 ans) et vivabilité du projet.

Dématérialisation (avec un dépôt des dossiers sur le Portail Dématérialisé des Aides) et simplification (arrêt des avenants et suivis à mi-parcours) sont désormais en place.

Cette DJA, comme auparavant, donne accès au STATUT JA, avec de nombreux avantages pour aider les nouveaux cheff(els) d'entreprise :

- Priorité sur le foncier, dans le cadre du Schéma Régional des Structures
- Majoration de 15% des aides à l'investissement du Programme AGRI INVEST
- Avantages fiscaux et sociaux

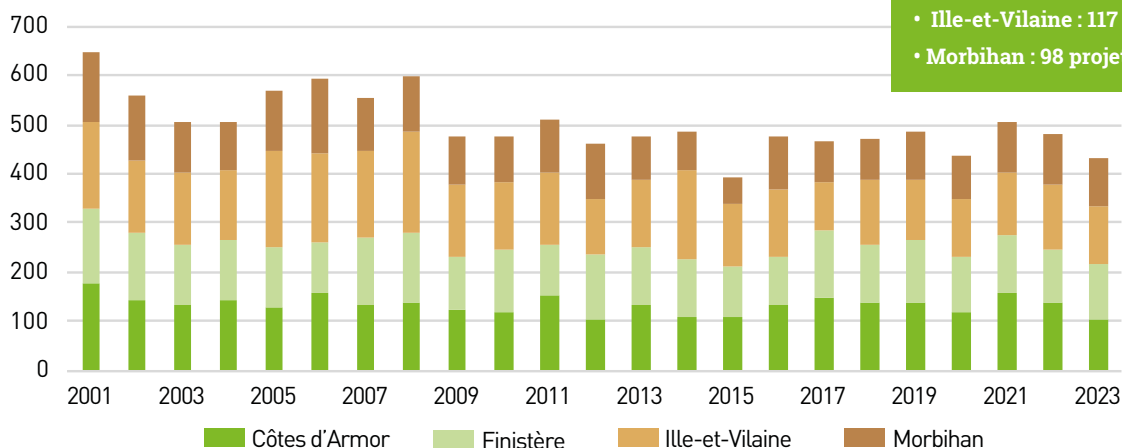


# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## Évolution et répartition géographique



### ÉVOLUTION DE L'INSTALLATION EN BRETAGNE



La situation est contrastée entre les départements :

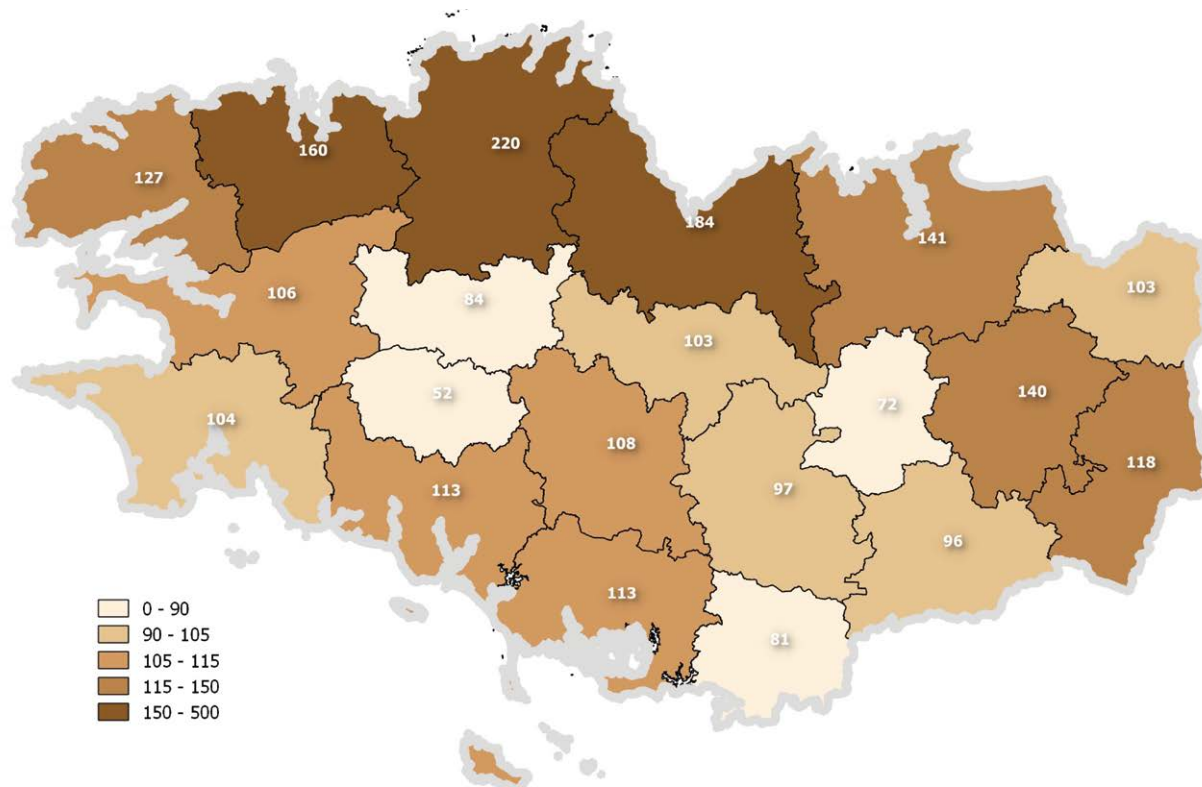
- Côtes d'Armor : 107 projets agréés
- Finistère : 110 projets agréés
- Ille-et-Vilaine : 117 projets agréés
- Morbihan : 98 projets agréés

2023 est l'année de la nouvelle programmation DJA, en lien avec la nouvelle PAC. Les changements de réglementation, de cadre, d'outils expliquent le faible chiffre de 432 installations validées en Comités Installation en 2023. On observait le même phénomène lors de la nouvelle programmation de 2015. Il s'agit d'un simple report sur le début 2024 et non d'une diminution réelle des installations, qui semblent rester dans les tendances. Ce phénomène est observé sur l'ensemble du territoire national.



### DE FORTES DISPARITÉS GÉOGRAPHIQUES

Nombres d'installations aidées entre 2019 et 2023



# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## LE PROFIL DES NOUVEAUX INSTALLÉS : PEU DE DISPARITÉS ENTRE DÉPARTEMENTS BRETONS

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne 2022
% de femmes	33 %	31 %	22 %	36 %	<b>30 %</b>
Age moyen	30,2 ans	30 ans	29,8 ans	30,4 ans	<b>30,1 ans</b>
Formation % BTSA et +	39 %	39 %	43 %	45 %	<b>41 %</b>
% installation HCF*	46 %	58 %	49 %	48 %	<b>50 %</b>
% origine non agricole	39 %	47%	38 %	61 %	<b>45 %</b>

Les données 2023 s'inscrivent dans les tendances. Au-delà des moyennes, on note une grande diversité de profils des porteurs de projet. On observe cependant moins de publics très jeunes s'installant après leur BAC Pro, et davantage de salariés agricoles ou d'autres secteurs, en reconversion, âgés de 35 à 40 ans, passant notamment par un BPREA (30 %).

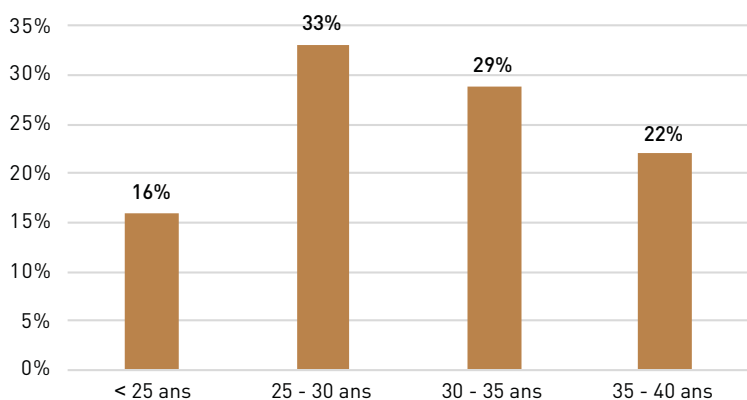
## ÉVOLUTION DES PROFILS SUR 5 ANS EN BRETAGNE

	2019	2020	2021	2022	2023
% de femmes	25 %	24 %	29 %	30 %	<b>30 %</b>
Age moyen	29,6 ans	29,7 ans	30,3 ans	30,2 ans	<b>30,1 ans</b>
Formation % BTSA et +	43%	46%	40%	44 %	<b>41 %</b>
% installation HCF*	39%	36%	48 %	48 %	<b>50 %</b>
% origine non agricole	35 %	29 %	41 %	42 %	<b>45 %</b>

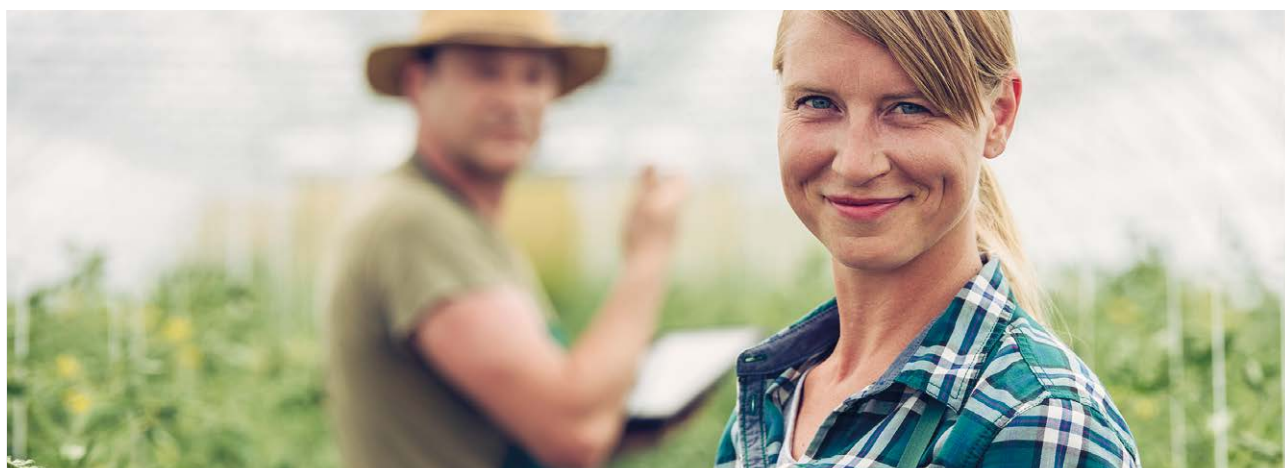
\* Hors cadre Familial (jusqu'au 3<sup>e</sup> degré inclus)

L'installation HCF passe la barre des 50 %. 45 % des nouveaux entrants ne sont pas fils ou filles d'agriculteurs, traduisant une certaine ouverture et attractivité du secteur agricole. Parmi les installations HCF, 25 % sont réalisés par des fils et filles d'agriculteurs. Parmi les « Non Issu du Milieu Agricole », 20 % s'installent dans le cadre familial.

## ÂGE À L'INSTALLATION



On s'installe à tout âge, et de plus en plus après une première expérience professionnelle, voir dans le cadre d'une complète reconversion. Pour les personnes s'installant entre 40 et 50 ans, un dispositif d'aide spécifique est proposé par la Région.

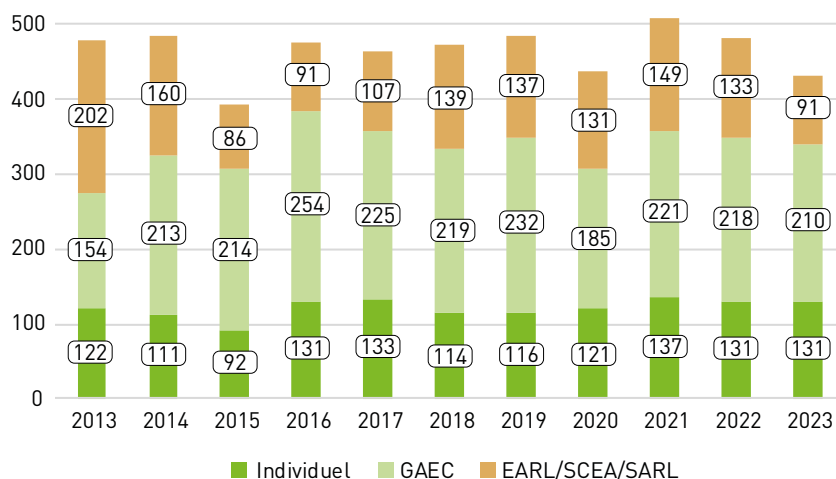


# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## Le profil des exploitations



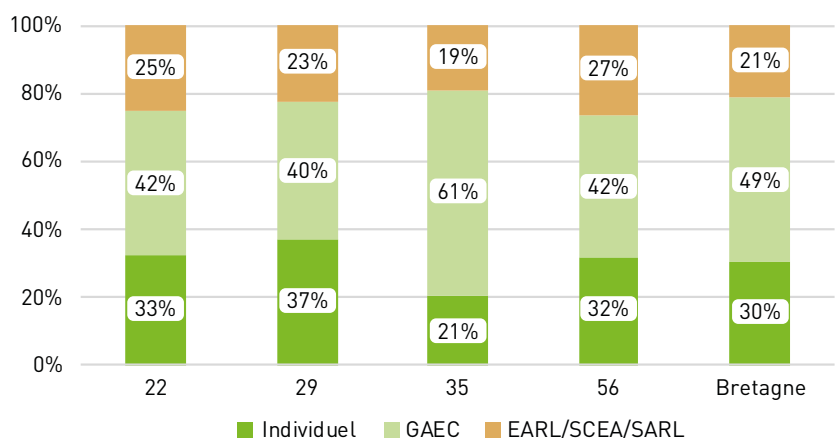
### ÉVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE



Les installations sociétaires représentent plus de 3 installations sur 4.



### FORMES JURIDIQUES DANS LES DÉPARTEMENTS



En 2023, 49% des porteurs de projet se sont installés en GAEC, 30% en individuel avec une disparité en fonction des départements.

### 79% DE PROJETS DE REPRISE : UNE SPÉCIFICITÉ DE L'AGRICULTURE

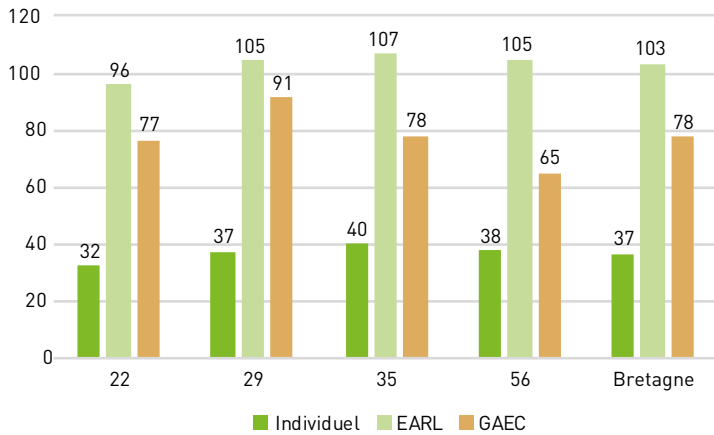
Sur les 432 projets d'installation, **79% sont des projets de reprise** d'exploitations existantes. C'est une spécificité de l'agriculture, et une installation est avant tout une transmission. Notons cependant que 21%, soit 92 projets sont le fait de création d'entreprise et d'activités.



# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## Le profil des exploitations

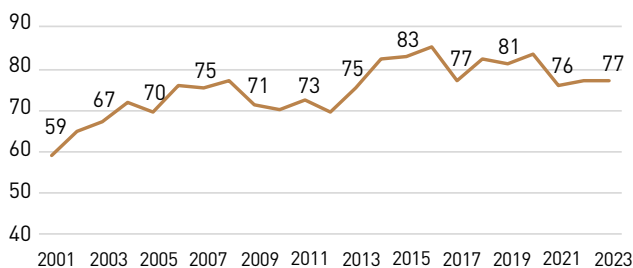
### LA SAU EN 2023 : 77 HA EN MOYENNE



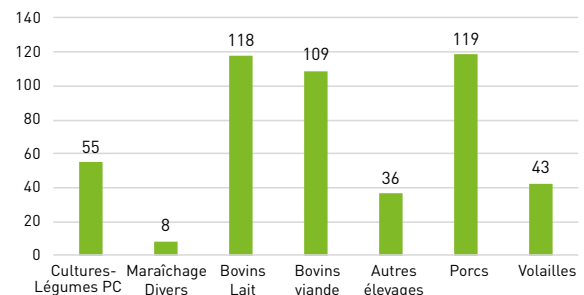
Moyenne de la SAU des projets d'installation : 77 ha en 2023.

Cette moyenne est relativement stable depuis quelques années. Elle recouvre de fortes diversités, en fonction des productions et des systèmes, avec notamment de plus en plus de projets diversifiés mis en œuvre sur de petites surfaces (maraîchage, horticulture, équin, caprin...).

### ÉVOLUTION DE LA SAU MOYENNE (EN HA)



### LA SAU EN PRODUCTION PRINCIPALE (EN HA)



## TÉMOIGNAGE : Un parcours d'installation certifié



Le réseau des Chambres d'agriculture a mis en place une certification pour reprendre et créer une entreprise dans le secteur agricole et rural : CERTICREA (Création ou Reprise d'une Exploitation Agricole). Il s'agit d'un parcours de formation « à la carte » qui comporte plusieurs modules indépendants. Cette certification permet d'acquérir ou renforcer des compétences indispensables à la bonne conduite de l'entreprise, de travailler ses chiffres, de confronter son projet auprès d'élus, de le valoriser auprès de futurs partenaires.

Olivier Danjean et Armel Guivarch, maraîchers bio depuis avril 2023 dans le nord Finistère ont obtenu la certification CERTICREA en novembre 2022. Ils nous en parlent : « La certification CERTICREA

s'est bien déroulée. Elle nous a permis de compléter les apports de nos formations BPREA et BPREH. Au travers de la formation « Poser les bases d'une bonne association », nous avons compris la façon de nous améliorer continuellement en communication.

La formation « Réaliser son étude de marché » nous a fait avancer. Les calculs de marge brute et revenu disponible, nous ont permis d'aller plus loin dans notre réflexion. Enfin, la formation « présenter son projet » avec passage devant un jury nous a permis d'échanger avec des professionnels ».

Propos recueillis par Françoise Fourn conseillère Installation

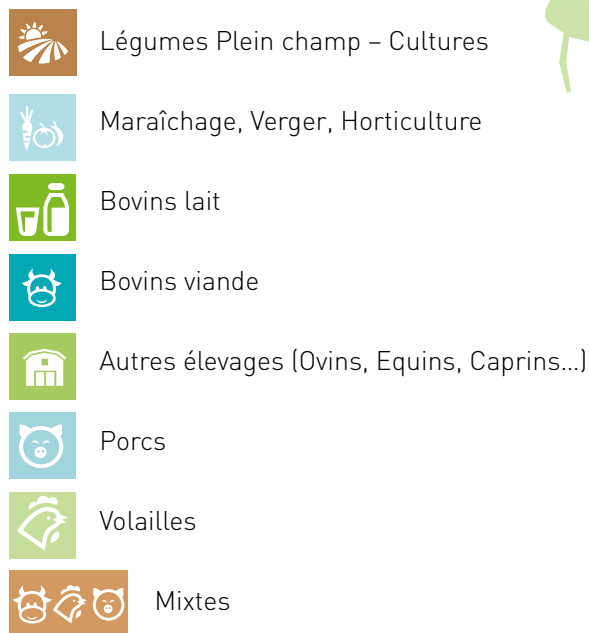
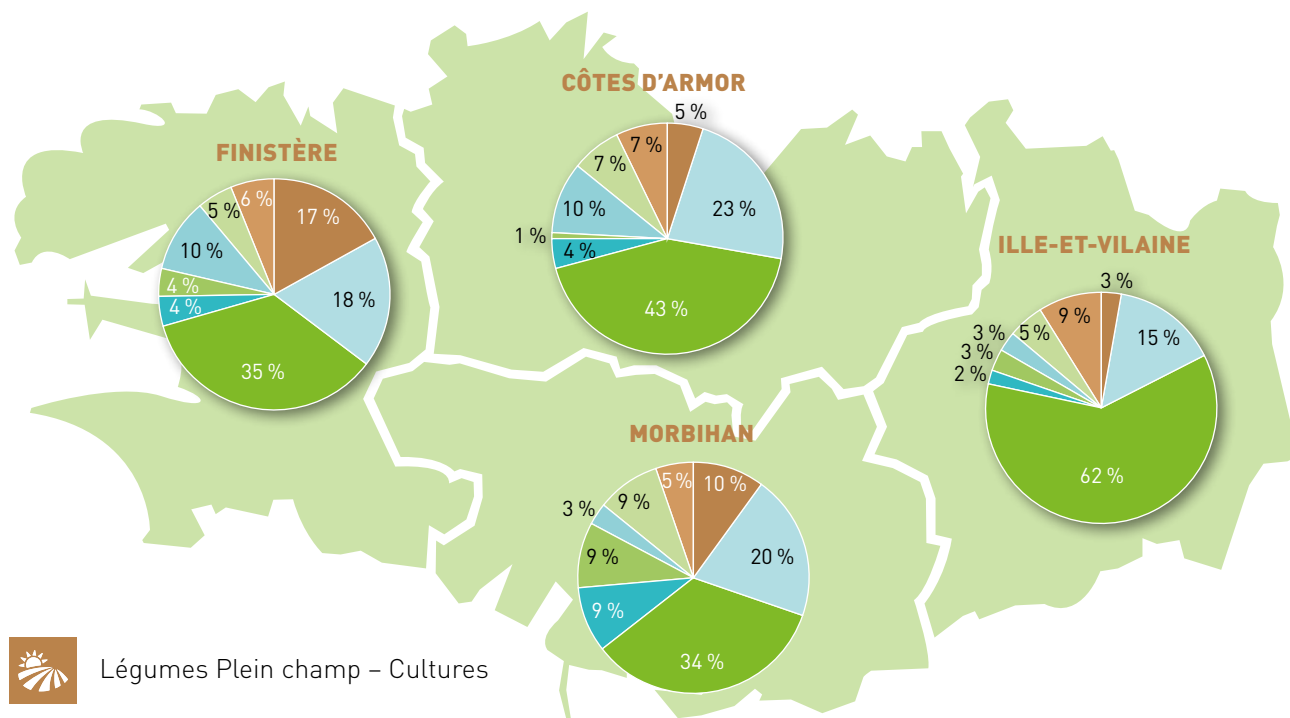


# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

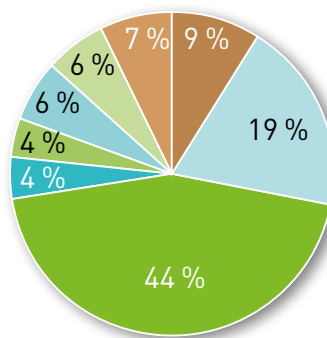
## Le profil des exploitations



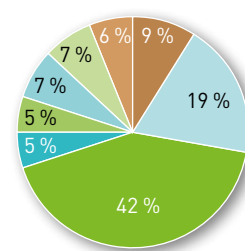
### PRODUCTIONS : UNE LARGE PALETTE DE PROJETS



### BRETAGNE 2023



### BRETAGNE 2022



### LA PRODUCTION LAITIÈRE LA PLUS REPRÉSENTÉE

Les installations en **production laitière spécialisée**, avec 44 % des installations en Bretagne, **restent majoritaires**.

Les installations en production hors sol restent relativement faibles avec 12 % en 2023 (6 % en Porcs, 6 % en Volailles), contre 14 % en 2022, 20 % en 2021 et 2020, 16 % en 2019, 18 % en 2018, 19 % en 2017).

Le taux d'installation dans des projets hors grandes filières : maraîchage-vergers- horticulture (19 %), ovins, caprins, équins, ostréiculture... représentent 26 % des projets.



# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE



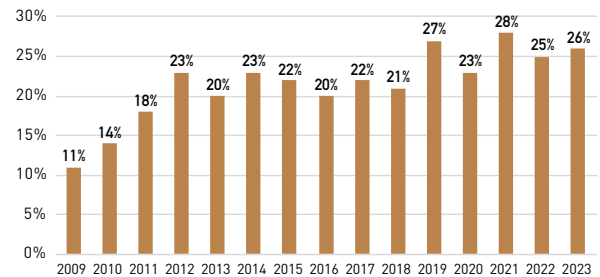
## 26 % DE PROJETS DANS DES PETITS SECTEURS DE PRODUCTION

L'année 2023 est encore marquée par une grande diversité de projets dans des petits secteurs de production. Parmi les 432 installations aidées en 2023, 26% soit 111 projets concernent ce type de productions, devenues plus ou moins « courantes » sur notre territoire.

Il s'agit d'élevages ovins, caprins, équins, conchyliculture, apiculture, chiens-chats, escargots... en production animale et en production de maraîchage, pépinières, serres, vergers, fruits rouges, plantes aromatiques, plantes médicinales, champignons, fleurs, bière, pain, confitures... développés en filières courtes ou longues.

		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Projets / petits secteurs de production	Total	27	28	24	32	<b>111</b>
	En %	20%	25%	19%	30%	<b>26%</b>

## Evolution du nombre de projets dans les petits secteurs de production



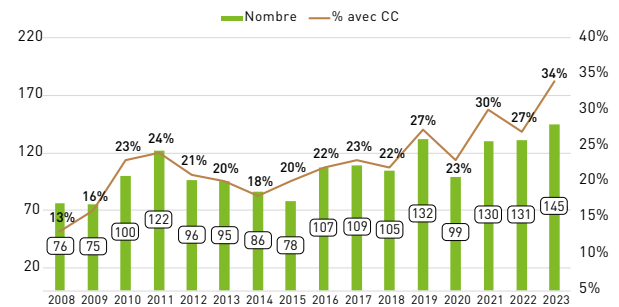
## 34 % DES PROJETS AVEC DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS COURTS

En 2023 on remarque que de nombreux porteurs de projets sont en recherche d'une **forte valeur ajoutée** (transformation et vente directe, accueil...) dans les productions traditionnelles comme dans des productions plus diversifiées.

Parmi les 432 installations aidées en 2023, 34% (145 projets) ont développé une activité avec commercialisation en Circuit Court (1 intermédiaire maximum) dans leur production principale,

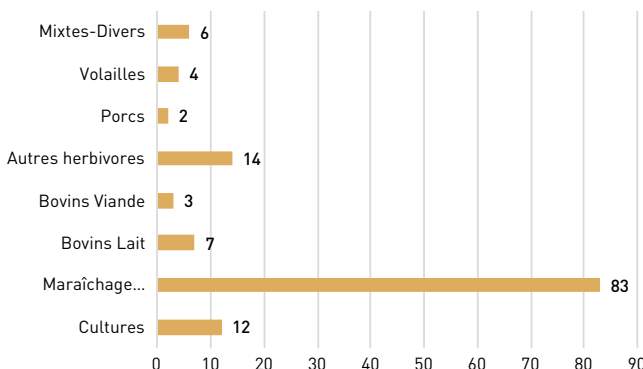
Lorsqu'on regarde les 3 productions principales, on passe à 38% d'installations avec valorisation en Circuit Court déterminante.

## Evolution du % de circuits courts en installation



		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Projets vente directe	Total	30	39	34	42	<b>145</b>
	En %	28%	35%	29%	43%	<b>34%</b>

## Installation en vente directe et production principale



## Qui sont les porteurs de ces projets en circuits courts ?

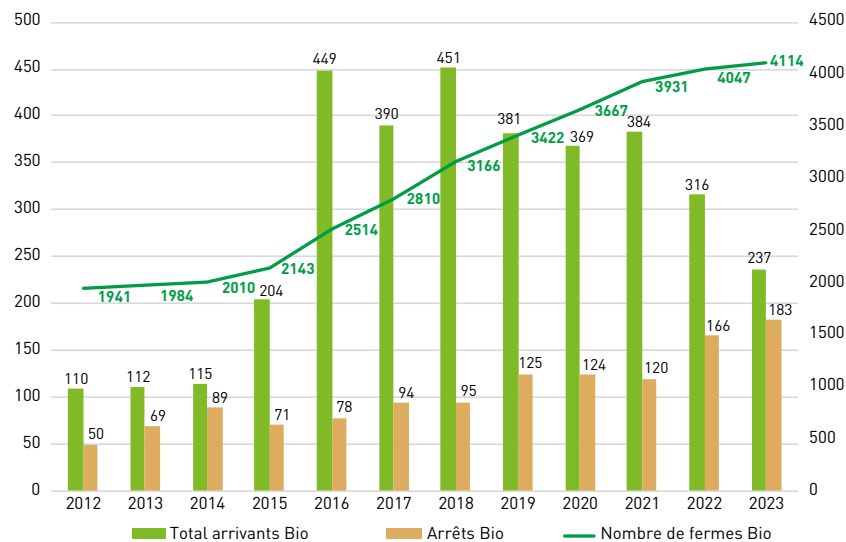
- Age moyen : 33 ans
- Femmes : 50 %
- Hors cadre familial : 80 %
- Création 54 %
- En AB : 88 %
- SAU moyenne : 18 ha

# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## Agriculture biologique



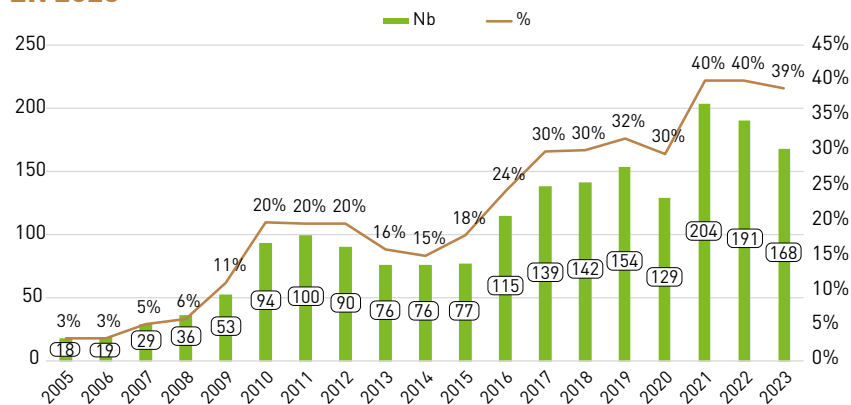
### LA DYNAMIQUE BIO EN BRETAGNE



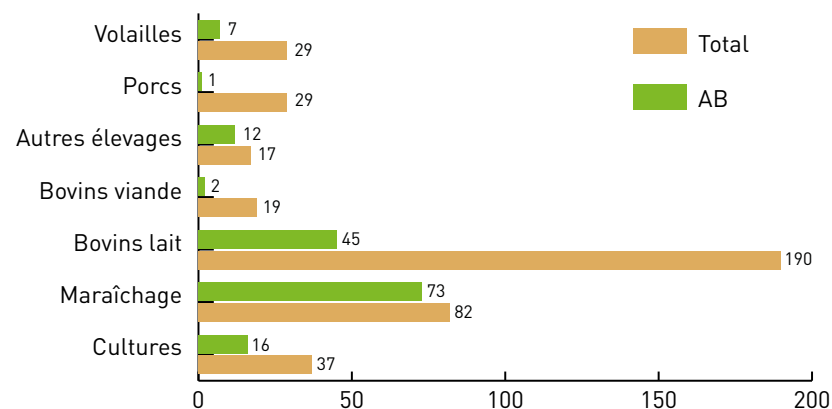
Source : Observatoire FRAB



### 168 INSTALLATIONS AIDÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2023



### Installation en AB et production principale



#### Chiffres clés

- 168 installations
- 39% des installations aidées en Bretagne
- Côtes d'Armor : 37 installations
- Finistère : 36 installations
- Ille-et-Vilaine : 48 installations
- Morbihan : 47 installations
- 78 reprises et 90 projets de conversion au moment de l'installation

#### Qui sont les porteurs de ces projets en agriculture bio ?

- Age moyen : 32 ans
- Femmes : 40%
- Hors cadre familial : 67%
- Création : 47%
- Avec Vente Directe : 71%
- SAU moyenne : 37 ha



Avec la contribution financière du comité d'attribution spéciale développement agricole et rural CASDAR  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**  
 Louis  
 Pierre

En Bretagne, l'année 2023 reste une année remarquable en termes d'installation en agriculture biologique, avec 39 % des projets. Avec une conjoncture compliquée en Lait cependant, les projets d'installation AB sont en grande partie des projets de reprise, en remplacement d'associés. Les projets en maraîchage... restent majoritaires, avec au contraire, en majeure partie des projets de conversion et création. Pour ce type de projet, les études de marché sont de plus en plus importantes et représentent une condition de réussite pour les futurs installés.

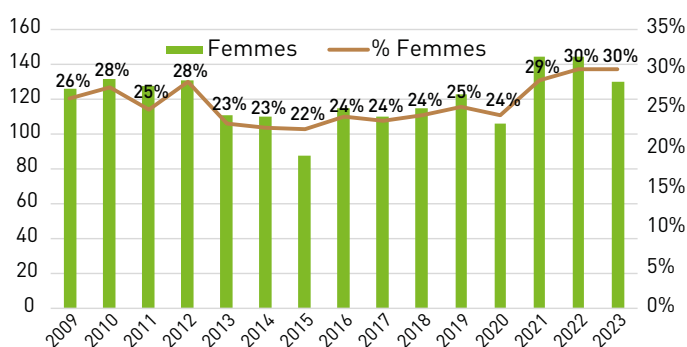
# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## L'installation au féminin

### UNE AUGMENTATION DE L'INSTALLATION DES FEMMES, AVEC 30 % EN 2023

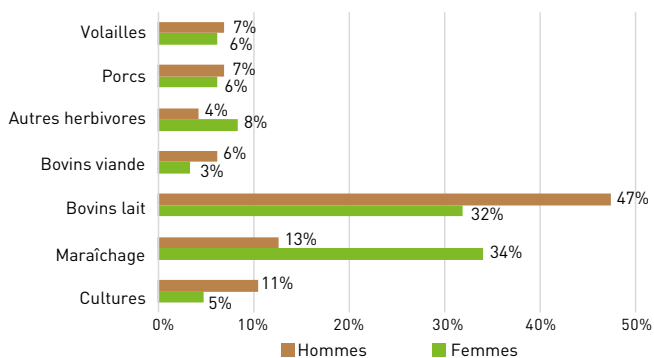
En Bretagne en 2023, 30% des installations de porteurs de projets sont réalisées par des femmes. Après une présence relativement faible des femmes, située autour de 25% des projets, nous observons une augmentation depuis 2 ans. Au-delà du nombre, si cette installation garde ses caractéristiques, elle se rapproche malgré tout de plus en plus de celle des hommes.

### LES DISPARITÉS HOMMES-FEMMES S'ESTOMPENT PEU À PEU



On est de plus en plus loin de l'installation en lait avec son époux. Elles portent leur propre projet, avec 31% d'installation en Individuel (contre 25% pour les hommes), 59% Hors du Cadre familial (contre 42% pour les hommes). Elles s'installent en moyenne à 32,4 ans, pour 29,2 pour les hommes.

### GENRE ET PRODUCTION PRINCIPALE À L'INSTALLATION



Les femmes s'installent pour un tiers d'entre elles en Bovin Lait, un tiers en Maraîchage, Horticulture, etc., un tiers sur les productions Herbivores (ovins, caprins, équins), Porcs, Volailles...



### TÉMOIGNAGE : Nadège, du bâtiment à l'agriculture

Nadège USUBELLI a choisi d'être agricultrice. Nous retraçons ici son parcours. En 2021, elle s'installe en individuel en production porcine avec un salarié à temps partiel recruté depuis un an pour la seconder en élevage. En plus, de l'élevage, elle décide de prendre en main les cultures.

#### QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Je ne suis pas issue du milieu agricole. Avant je travaillais dans le bâtiment dans un environnement majoritairement masculin. Je me suis formée sur le tas en élevage une dizaine d'années avant mon installation. En revanche, pour les cultures, je ressentais une frustration de ne pas pouvoir comprendre pleinement les conseils dispensés par le technicien spécialisé en cultures. Pour moi, il est essentiel de saisir les tenants et aboutissants, afin de pouvoir décider de la stratégie à adopter.

#### ET AUJOURD'HUI, 2 ANS APRES VOTRE INSTALLATION ?

Lors de la réalisation de mon Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP), j'ai beaucoup échangé avec Sébastien L'HERMITE, conseiller agronomie à la Chambre d'agriculture. Le feeling est bien passé. Cela s'est concrétisé par le suivi des parcelles de blé et d'orge dans le cadre du bulletin de santé du végétal et des actions sur le bassin versant. Cela m'a offert l'opportunité d'aller sur le terrain, d'apprendre et de me former dans la gestion des cultures. Par la suite, j'ai rejoint le groupe 30 000\* de Loudéac.

\*Ces sont des groupes d'agriculteurs et d'agricultrices engagés dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires, notamment au travers des 3 000 fermes DEPHY



# Dépassons nos **IDÉES REÇUES** sur l'agriculture

## #installation



**IDÉE REÇUE 1** Le remplacement des agriculteurs qui cessent leur activité, ça ne concerne que les agriculteurs !  
 vrai  faux

**IDÉE REÇUE 2** Pas besoin de diplôme pour travailler dans l'agriculture !  
 vrai  faux

**IDÉE REÇUE 3** Si je m'installe en agriculture, je n'ai plus de temps libre !  
 vrai  faux

**IDÉE REÇUE 4** Il est impossible de s'installer en agriculture sans être du milieu agricole !  
 vrai  faux

**IDÉE REÇUE 5** L'agriculture est réservée aux hommes !  
 vrai  faux

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



## #installation

**IDÉE REÇUE 1** C'est l'affaire de tous ! Les agriculteurs contribuent au maintien de territoires dynamiques et vivants. Ils sont les garants d'une alimentation de qualité et de proximité répondant aux attentes des consommateurs. Ils contribuent au maintien des emplois dans les territoires. **FAUX**

**FAUX** De nombreuses formations existent pour acquérir des compétences avant de s'installer et qui permettent d'avoir accès à des aides. **IDÉE REÇUE 2**  
 Détenir un diplôme n'est pas obligatoire mais attention, les exploitants agricoles sont des entrepreneurs du vivant, un métier qui nécessite de nombreuses qualifications : gestion des achats, production et vente des produits au fil des saisons, organisation du travail entre salariés et/ou associés en tenant compte des cycles du vivant, gestion des risques...

**IDÉE REÇUE 3** Il existe des moyens permettant de vivre comme tout le monde : anticiper en réfléchissant à l'organisation du travail souhaitée avec ses associés et/ou salariés, bien choisir son matériel, faire appel au service de remplacement... **FAUX**

**FAUX** Des dispositifs existent pour informer, orienter et développer des compétences avant l'installation (PAI, CEPPP, stages, formations, espaces-tests...), et également des acteurs accompagnant les porteurs de projet dans leur installation (groupes d'agriculteurs, collectivités territoriales, OPA). **IDÉE REÇUE 4**

**IDÉE REÇUE 5** Parmi les nouveaux installés, 30% sont des femmes. **FAUX**

# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## Les « nouveaux entrants »



### LES INSTALLATIONS HORS CADRE FAMILIAL ET TERRITOIRES D'ORIGINE

En 2023, la moitié des installations aidées se font Hors du cadre familial. Fils, filles d'agriculteurs ou non, ils ont trouvé une nouvelle ferme, parfois de nouveaux associés, un nouveau territoire pour mettre en œuvre leur projet d'installation. Ils viennent d'un autre secteur, d'une autre région et parfois d'un autre pays.

En 2023, 1% de l'installation aidée est le fait de ressortissants étrangers : Hollande et Afrique principalement cette année.

Au PAI, 2% des demandeurs sont de nationalité étrangère (1.5 UE, 0.5 hors UE) ; au RDI, 3% de nationalité étrangère et 27% d'autres régions de France.

La Bretagne reste un territoire attractif, et ce chiffre pourrait bien augmenter dans les années à venir... Les dispositifs sont ouverts à tous, l'accès au foncier et l'intégration sur le territoire restent des points clés.



### L'INSTALLATION DES PERSONNES EN RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Si 45% des porteurs de projet étaient salariés agricoles avant de s'installer, 25% venaient d'autres secteurs professionnels. Ils rejoignent l'agriculture après une première expérience professionnelle hors agricole, et amènent d'autres regards, d'autres compétences.

Ils sont de plus en plus nombreux à réfléchir à leur projet dans le cadre du dispositif d'accompagnement 3P, demandeurs de stages, de formations... et souvent en complément d'un BPREA. 30% des installés aidés ont réalisé un BPREA en 2023.



### ZOOM SUR LES « NON ISSUS DU MILIEU AGRICOLE, OU NIMA »

NIMA, un nouveau sigle utilisé pour décrire cette population attirée par l'agriculture, ces « Néoruraux » qui ne sont pas fils et filles d'agriculteurs.

Ils ne sont finalement pas si nombreux si on utilise la définition du Ministère qui remonte jusqu'au 3<sup>e</sup> degré. La plupart du temps, ils ont de la famille en agriculture, oncle, tante ou grands-parents...

Le dispositif les accompagne pour trouver du foncier, pour comprendre les spécificités agricoles « Statut MSA, SRDEA... » mais également pour monter en compétences, se faire des expériences... Il existe également des outils de découverte des métiers proposés par France Travail, l'Anefa, pour prendre conscience des réalités des métiers de l'agriculture.



### HANDICAP ET AGRICULTURE, C'EST POSSIBLE !

Un guide, 8 témoignages inspirants, des fiches pratiques...

En 2022, selon les données de l'AGEFIPH, 25000 personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans le secteur de l'agriculture. 60% sont des agriculteurs et agricultrices, tandis que 40% occupent des postes d'ouvriers agricoles.

Dans nos perceptions, les métiers de l'agriculture sont souvent envisagés comme physiques et pénibles. Femmes ou hommes, l'idée d'exercer comme chef d'entreprise paraît inconcevable.

Ce Guide du Handicap est né pour casser les idées reçues.

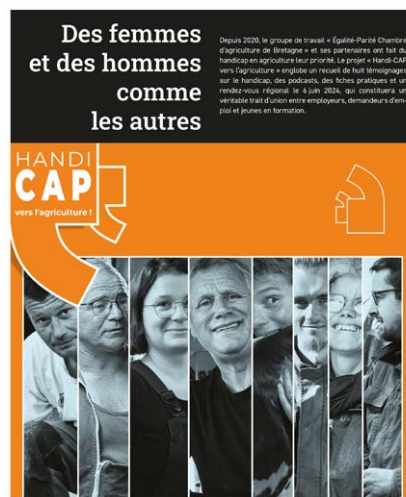
Aborder le handicap signifie prévenir et sensibiliser aux accidents du travail les personnes en poste, mais aussi agir sur les conditions de travail pour faire face aux problématiques de santé et du maintien de l'emploi.

En savoir +



### 45% de NIMA en 2023, Caractéristiques de ces porteurs de projet :

- Age moyen : 32,2 ans
- Femmes : 41 %
- Hors cadre familial : 80 %
- Création : 38 %
- Avec Vente Directe : 60 %
- SAU moyenne : 50 ha
- 30 % en bovin lait, 23 % en maraîchage

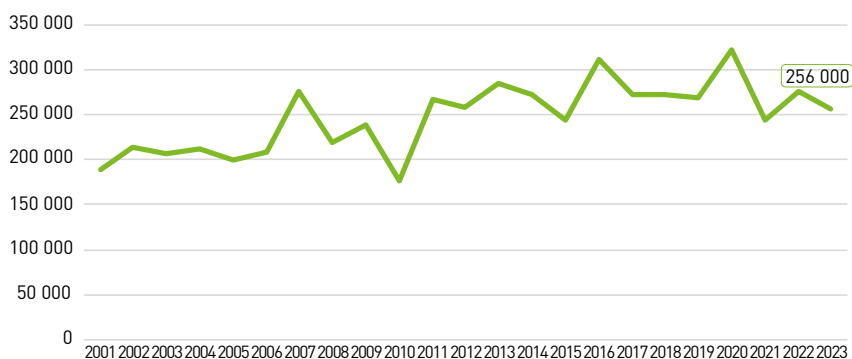


# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## Coûts et financements de l'installation



### LE COÛT DE L'INSTALLATION INDIVIDUELLE



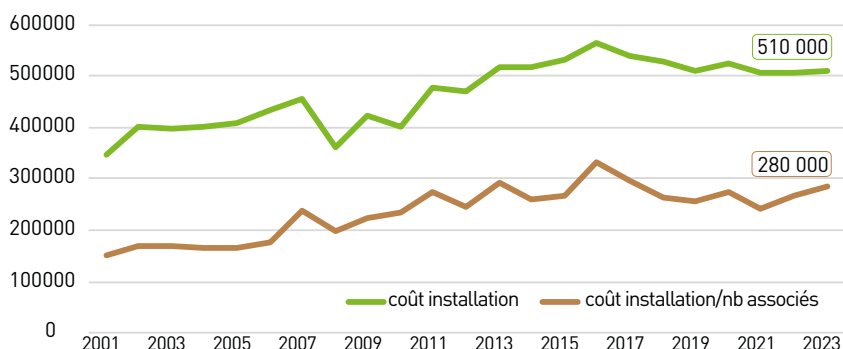
### Le coût de l'installation individuelle

(131 projets en 2023) :

- Montant moyen d'une installation individuelle : 275 000 €
- En 2023, le coût de l'installation, tout statut juridique confondu, augmente légèrement avec un montant moyen se situant autour de 510 000 €, soit 270 000 €/associé, avec une grande variabilité en fonction des productions et de la taille de l'outil repris.



### L'ÉVOLUTION DU COÛT DE L'INSTALLATION



### Que prend-on en compte dans le coût ?

On considère dans le coût de l'installation ou de la reprise, le montant de reprise du JA et les investissements réalisés dans les 4 années qui suivent son installation.

Notons que les approches du coût sont difficilement comparables entre « installation individuelle » (reprise des bâtiments, du foncier, du matériel, du cheptel) et « installation sociétaire » (achat de parts sociales avec ou sans apport de moyens de productions).

On parlera, dans ce dernier cas, de « capital mis en œuvre ». La reprise, beaucoup plus progressive, est alors plus difficile à appréhender.



# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## Coûts et financements de l'installation

### Zoom sur le Lait

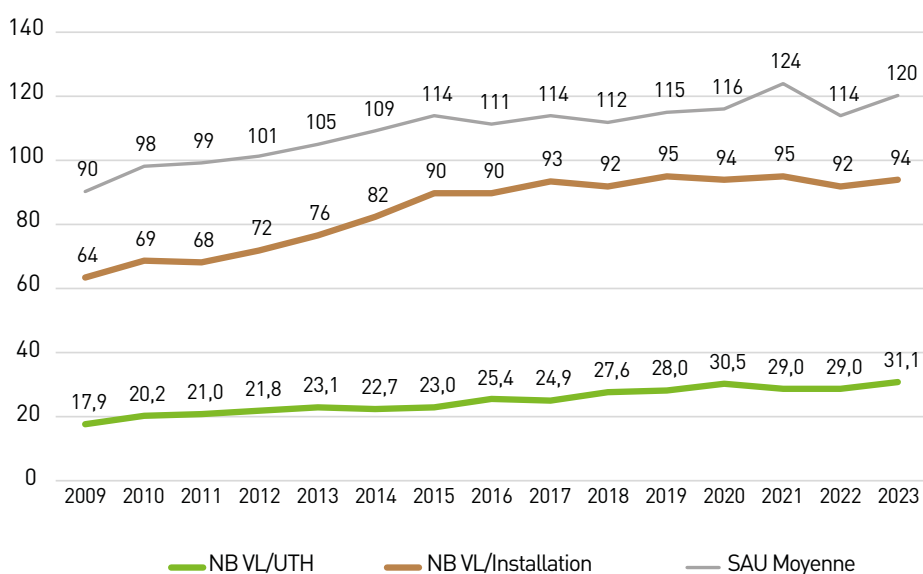
Lorsqu'on observe les 202 installations en lait de 2023, la référence moyenne est de 812 000 l, soit 388 000 l / associé, un coût moyen (reprise + investissement prévisionnel sur 4 ans) de l'ordre de 687 000 €.

La productivité est en moyenne près de 8 600 l / VL (8 300 en 2022).

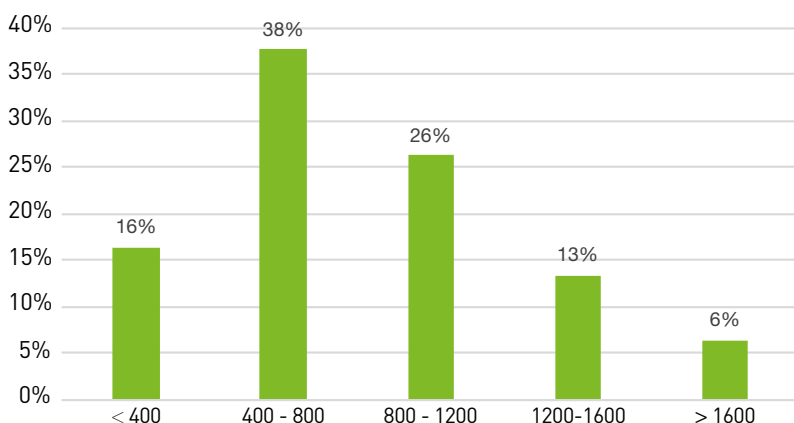
Et le coût de reprise se situe autour de 0,85 €/l (0,78 en 2022, 0,85 en 2019).

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre	260	204	238	245	223	212	232	202
Référence moyenne	684 800 l	698 400 l	725 000 l	700 000 l	778 000 l	782 400 l	765 000 l	812 000 l
Référence moyenne/associé	287 800 l	286 500 l	306 000 l	290 000 l	343 000 l	326 000 l	330 000 l	388 000 l
Référence moyenne/MO totale	254 000 l	258 000 l	275 000 l	260 000 l	290 000 l	245 000 l	245 000 l	307 000 l
Coût moyen	650 000 €	607 000 €	615 500 €	595 500 €	600 000 €	642 000 €	600 000 €	687 000 €
Coût moyen/associé	282 600 €	223 000 €	260 000 €	247 000 €	263 000 €	268 000 €	263 000 €	328 000 €
SAU	111 ha	114 ha	112 ha	115 ha	116 ha	124 ha	114 ha	120 ha
Nombre vaches laitières	89	92	93	92	94	95	92	94

### Évolution de l'installation en bovin lait



### Contrat en KL de lait à l'installation



On observe une évolution continue de la taille des outils de production, de la SAU, et du nombre de vaches.

Derrière ces moyennes se cachent une diversité de systèmes et de stratégie, avec notamment 1/5 produisant au 1.2 million de litres de Lait ou +, près d'1/5 produisant moins de 400 000 litres, dans des systèmes herbagers, souvent en AB (88 %).



# CHIFFRES DE L'INSTALLATION AIDÉE

## Les autres aides

Au-delà de la Dotation Jeune Agriculteur, d'autres aides peuvent être mobilisées en fonction des profils et des projets des demandeurs :

- L'aide **SIA**, Soutien à l'Installation en Agriculture des 40-50 ans, projets équestres et saliculture, proposée par la Région Bretagne **AGRI Install**
- Les **aides et soutiens de collectivités**, de certains Conseils départementaux, de certaines EPCI...
- Le **prêt d'honneur «brit»** animé par Initiative Bretagne, à destination de l'ensemble des projets
- Les prêts d'honneur proposés par les plateformes locales
- La **majoration JA** aux investissements Agri Invest **AGRI Invest**
- L'**aide JA** de la PAC
- Les **aides à la reprise ou à la création d'entreprise**  
Les allocataires ayant des droits à l'ARE (Allocation d'aide au retour à l'emploi) qui créent ou reprennent une entreprise, peuvent bénéficier d'une aide : l'ARCE. Elle peut être versée au créateur ou repreneur d'entreprise, sous certaines conditions.
- Les **aides au portage foncier, les apporteurs de capitaux, achats différés de fonciers...** avec la Safer, la Région, les banques, Terres de Liens, ...
- Les garanties : notamment « **Egalité femmes** » par France Active, ... pour faciliter l'accès au crédit bancaire...
- Les **aides et soutiens** de partenaires économiques...

Ces informations ne sont pas exhaustives. Les conseillers PAI sont là pour vous renseigner sur les aides et soutiens publics.

### PACK INSTALLATION

Avec vous, à chaque étape de votre projet !

**PROAGRI INSTALLATION**

CHAMBRE D'AGRICULTURE BRETAGNE

La Chambre d'agriculture de Bretagne est labellisée par la Région Bretagne

Bénéficiez de la réactivité, de l'écoute et de la confidentialité d'un référent de la Chambre d'agriculture, à toutes les étapes de votre projet

- Etude globale d'installation
- 4 jours de formation au choix
- Visite conseil post installation...

**CONTACTS :**

- 22 : Cécile TATIBOUET - 02 96 79 21 45 - installation22@bretagne.chambagri.fr
- 29 : Blandine BEGOC - 02 98 52 48 05 - installation29@bretagne.chambagri.fr
- 35 : Céline OTTOGALI - 02 23 48 29 90 - installation35@bretagne.chambagri.fr
- 56 : Aurélie GAUTIER - 02 97 46 59 02 - installation56@bretagne.chambagri.fr

www.bretagne.chambres-agriculture.fr

Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, YouTube icons

QR code



**brit** PRÊT D'HONNEUR POUR  
L'INSTALLATION AGRICOLE  
EN BRETAGNE

Réseau  
**Initiative**  
BRETAGNE



## Les prêts d'honneur, un coup de pouce pour le financement des projets

- Prêt personnel à taux 0 de 20 000 € à 50 000 €
- Remboursement sur 5 ans (60 mois)
- Possibilité d'ajout de différé de remboursement de 3 ans maximum (soit 8 ans maximum)

Le montant et la durée de différé sont à analyser avec Initiative Bretagne en fonction des besoins et des caractéristiques du projet. Toute demande supérieure à 30 000 € euros et 2 ans de différé sera analysée avec attention en comité d'agrément et devra être pleinement argumentée.

### CRITÈRES

- 1 - Porteur de projet éligible et réalisant une demande de DJA ou de SIA
- 2 - Engagement du porteur de projet dans un contrat de transition écologique avec la Région Bretagne
- 3 - Projet présentant un plan de financement supérieur à 200 000 € sur 4 ans
- 4 - Avoir au moins un prêt bancaire inclus dans le plan de financement

L'ouverture à l'ensemble des productions est effective pour les projets dont la demande d'aide à l'installation est réalisée sur la nouvelle programmation PAC (dépôt de la demande d'aide à l'installation après le 31/03/2023).

**Prêts d'honneur : 3 441 000 €**  
de PH Agricoles engagés

- Prêt moyen : **32 000 €** par projet

### Bilan : 117 bénéficiaires !

- ▶ 39 projets bovins Lait
- ▶ 28 projets porcins
- ▶ 23 projets avicoles
- ▶ 9 projets en production sous serres
- ▶ 5 projets ovins

# L'INSTALLATION ET APRÈS ?

## Conditions de réussite, taux de maintien et pérennité



### EN POST INSTALLATION, QUEL TAUX DE REUSSITE DES INSTALLATIONS ?

Un très bon taux de pérennité, si on compare par exemple au taux de maintien des entreprises, tous secteurs confondus, en France en 2018 : 50% (source : OCDE).

Ce taux est stable depuis plusieurs années. A noter également que le nombre d'arrêt des nouveaux installés à 5 ans est 4 fois supérieur en installation non aidée, montrant une nouvelle fois l'importance de l'accompagnement, de la formation au moment de l'installation.

La sécurisation des projets est une priorité pour la Chambre d'agriculture et l'ensemble des structures labellisées par la Région dans le cadre de l'accès à la nouvelle Dja, et à la plupart des aides publiques.

Il s'agit de faire bénéficier les porteurs de projet d'une analyse globale, de conseils pour réussir son installation.

L'adhésion à un collectif est également un gage de réussite des installations, et est devenue une condition d'accès aux aides depuis 2023.

**5 ans après leur installation (aidée), 96 % de nouveaux installés bretons sont toujours en activité !**



### DANS LE CADRE DES SUIVIS POST INSTALLATION, UNE ANALYSE PERMET DE CONNAITRE LES SITUATIONS DES JEUNES INSTALLÉS :

- 90 % sont satisfaits à très satisfaits de leur situation,
- Avec des points d'amélioration, selon eux, sur les thèmes prioritaires suivants :



- Organisation du travail : 65 %
- Maîtrise technique : 40 %
- Relations entre associés : 22 %
- Résultats économiques : 45 %
- Gestion financière : 30 %
- Commercialisation : 16 %



### ETUDE SUR LA PÉRENNITÉ DES INSTALLATIONS

Cette étude a permis de mettre en avant 6 facteurs qui semblent expliquer en partie les situations post-installation. On observe de meilleurs résultats (Revenu Disponible Agricole) et satisfactions des jeunes installés :

**6 facteurs d'analyse de la viabilité et vivabilité des projets**

6 facteurs qui semblent expliquer en partie les situations post-installations

- 1 - En Installation sociétaire
- 2 - Avec un diplôme agricole et une expérience professionnelle
- 3 - Avec un véritable accompagnement de l'installation
- 4 - En fonction du contexte et de l'environnement professionnel, mais peu fonction de la production elle-même
- 5 - Avec Implication dans la vie professionnelle et locale, dans les formations et groupes de développement
- 6 - Avec les aides financières à l'installation, malgré la charge de travail administrative occasionnée

# ACCOMPAGNEMENT DES SITUATIONS FRAGILES, RECONVERSIONS ET CESSATIONS



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE AU PLUS PRÈS DES AGRICULTEURS ET DES EXPLOITATIONS FRAGILISÉES



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ



### UNE CELLULE DÉPARTEMENTALE OPÉRATIONNELLE

au plus près de l'agriculteur pour proposer la meilleure solution, en toute confidentialité.



### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET NEUTRE

- Piloté par la Chambre d'agriculture
- Pour retrouver un équilibre économique
- Pour mettre en place des solutions concrètes



#### AU MOMENT DE LA DÉTECTION

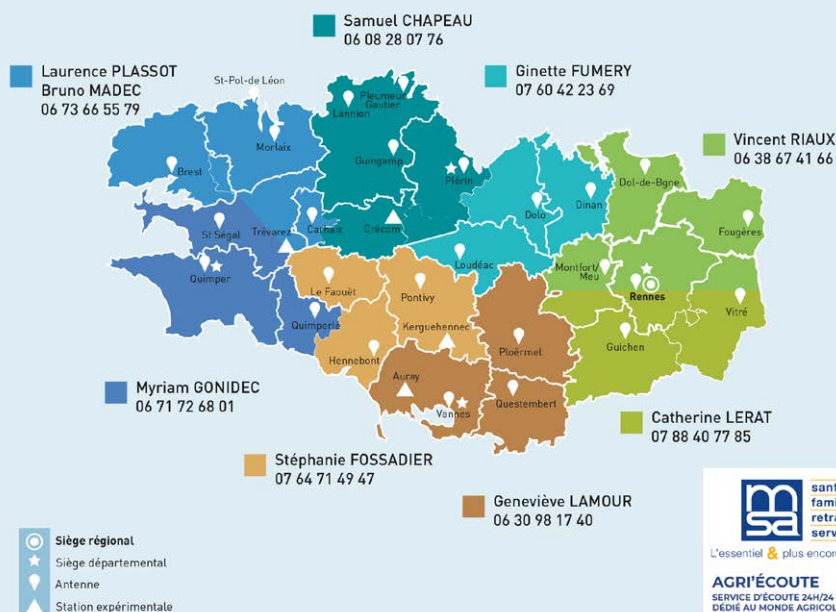
- Diagnostic, bilan technico-économique et préconisations
- Accompagnement en lien avec la MSA

#### DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE ADMINISTRATIVE AREA (Aide à la Restructuration des Exploitations Agricoles)

- Réalisation d'un audit global d'exploitation et accompagnement au plan de restructuration
- Montage des dossiers ARP (Aide à la Reconversion Professionnelle)

#### LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DES PROCÉDURES JUDICIAIRES ÉVENTUELLES

- Règlement amiable judiciaire
- Accompagnement dans les phases de procédures collectives



L'essentiel & plus encore

**AGRI'ÉCOUTE**  
 SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
 DEDIE AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

**09 69 39 29 19\***  
[agrieoute.fr](http://agrieoute.fr)

\*prix d'un appel local



# TRANSMISSION

02





réseau  
**transmission**  
en agriculture

BRETAGNE  
0810 90 29 35

transmission-en-agriculture.com

# "Lui confier les clés en toute sérénité"

Des partenaires pour vous aider à réussir  
la transmission de votre exploitation

réseau  
**transmission**  
en agriculture

BRETAGNE  
0810 90 29 35

transmission-en-agriculture.com

## Point Accueil Transmission

- Accueillir
- Informer
- Orienter

0,09 € TTC/min  
Point Accueil  
Installation

BRETAGNE  
0820 22 29 35

lanceeenceenagriculture.com

## Point accueil installation

## Repérage, information et sensibilisation

Opérations repérages, dispositifs DICA, Forum transmission, sessions "demain, je transmets"

## Accompagnement personnalisé

Rendez-vous transmission (Visites, analyses, conseils, plans d'actions...)

## Accompagnement personnalisé

## Répertoire départ installation

- Accueil et accompagnement des cédants
- Accueil et accompagnement des candidats
- Gestion offres / demandes
- Mise en relation

**Actions collectives :** formations, stages, journées d'infos...

**Accompagnement Conseils-Expertise-Audit :** guide de la transmission, audits transmission, évaluations, conseils juridiques et fiscaux, recherche de repreneur avec le RDI...

**Aides financières :** CPI, prise en charge des frais d'audit...

repertoireinstallation.com

# Installations / Transmissions réussies

# INFOS ET ACCOMPAGNEMENTS

## Point Accueil Transmission



### INFORMATION ET ORIENTATION

Des conseillers spécialisés sont à votre écoute aux points accueil transmission des Chambres d'agriculture, pour :

- vous informer sur la transmission,
- vous orienter vers les partenaires du Réseau transmission, en fonction de vos besoins,
- vous accompagner et vous conseiller dans cette étape complexe.



### Demandez le Guide de la Transmission !

Questions-clés, informations et conseils, outils et accompagnements, témoignages, et contacts partenaires... **toutes les informations utiles pour réussir sa transmission.** Ouvrage gratuit, proposé par le **Réseau transmission**, édité par les Chambres d'agriculture de Bretagne.



### DES JOURNÉES D'INFORMATIONS "DEMAIN, JE TRANSMETS..."

Ces sessions, mises en place en partenariat avec le syndicat des Jeunes Agriculteurs et la MSA, informent les futurs cédants sur les différents aspects de la cessation d'activité, de la retraite à la transmission.

### DES "CAFÉS TRANSMISSION" ORGANISÉS PAR LE PÔLE INPACT

## Accompagnements



### DES VISITES CONSEIL TRANSMISSION

Elles permettent de :

- Faire un point sur l'avancement du projet de transmission, une analyse atouts/faiblesses de l'outil et proposer un plan d'actions
- Informer sur la transmission, sur les démarches, les outils d'aide à la transmission (Répertoire Départ Installation RDI, formations cédants,...), les partenaires,...
- Informer sur les attentes des repreneurs : sur le potentiel de candidats à l'installation sur le territoire, sur la transmission possible des petites structures... En effet, de petites structures peuvent permettre l'installation d'un conjoint, voire d'un jeune agriculteur en confortant les moyens de production.



Ces visites, gratuites pour les agriculteurs, sont financées par l'Etat, dans le cadre du programme régional AITA.

### LE PACK TRANSMISSION

Dispositif financé par le Conseil Régional de Bretagne.



Il présente un descriptif de l'outil à transmettre, une analyse des atouts et faiblesses, des scénarios de reprise et des approches d'évaluation d'entreprise. C'est un véritable outil d'aide à la décision pour le futur cédant.

réseau  
transmission  
en agriculture  
BRETAGNE  
0810 90 29 35  
transmission-en-agriculture.com

### Des partenaires organisés en réseau



### Des conseillers à votre écoute et un site Internet

0810 90 29 35 (prix d'un appel local)

[www.transmission-en-agriculture.com](http://www.transmission-en-agriculture.com)

### FORMATIONS



De nombreuses formations financées par Vivéa, permettent de préparer cette étape complexe, sur les volets financiers, juridiques et fiscaux mais surtout humains.

- Gérer la transmission de son exploitation
- Trouver un repreneur Préparer sa transmission et sa retraite
- Appréhender les règles juridiques et leurs impacts sur la transmission d'une exploitation
- Sécuriser le foncier dans mon projet d'installation ou de transmission
- Anticiper le départ d'un associé : quelles possibilités ?
- Anticiper son projet de transmission 5 à 10 ans avant

# LES OUTILS DE LA TRANSMISSION

## La DICA (Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole)



Ce dispositif réglementaire (renforcé par la Loi d'orientation du 6 juillet 1999, et la circulaire d'avril 2001), permet de repérer les cessations d'activité entraînant la libération d'exploitations sans repreneur.

Il s'agit d'une démarche déclarative réalisée par tous les exploitants avant la retraite. En 2015, avec la Loi d'Avenir, l'envoi par la MSA passe de 2 ans à 4 ans avant l'âge légal de la retraite. Un accompagnement des futurs cédants sans successeur est proposé.



### EN 2023, C'ÉTAIT AU TOUR DES AGRICULTEURS NÉS EN 1966 DE RECEVOIR LEUR « DICA »

Comme chaque année, les MSA ont adressé un formulaire DICA aux futurs retraits, soit à tous les exploitants, 4 ans avant l'âge légal de la retraite. En 2023, ce sont **1 500 futurs cédants** qui sont concernés.

Afin de favoriser la transmission et l'adaptation des exploitations pour l'installation des jeunes exploitants ou chefs d'entreprises agricoles, la Mutualité Sociale Agricole les informe qu'ils doivent impérativement déclarer :

- leur intention de cesser leur activité et la date de la cessation d'activité,
- les caractéristiques de l'exploitation,
- les modalités de transmission.

Ce dispositif réglementaire permet de repérer les cessations d'activité entraînant la libération d'exploitations viables ou à conforter.

**Au-delà de la démarche administrative, il s'agit pour les futurs cédants de bénéficier d'informations et d'accompagnements dans leurs démarches, en fonction de leurs besoins**

#### Des futurs cédants dans l'incertitude

Les intentions de cessation sont souvent marquées par l'indécision, reflétant les difficultés auxquelles sont confrontés les futurs cédants : âge et montant des retraites, conjoncture économique, repreneabilité des structures...

#### Un besoin d'accompagnement à la transmission qui se confirme

La demande en conseil sur les projets de transmission, les aides, la retraite, la réglementation sur les droits à produire ou la politique des structures sont de plus en plus importantes...

L'inscription au RDI est systématiquement proposée lorsque l'exploitation sans repreneur est susceptible d'accueillir un jeune candidat à l'installation.



### LE PROGRAMME AITA POUR ACCOMPAGNER L'INSTALLATION TRANSMISSION



Le Programme d'Accompagnement de l'Installation de la Transmission en Agriculture (AITA) financé par l'Etat soutient l'installation "Hors Cadre Familial" des jeunes agriculteurs. Il propose :

- des aides directes aux exploitants pour des stages de parrainage, complétées par le Conseil Régional (Audit transmission)
- des accompagnements personnalisés : visites "Transmission", suivis post-installation...
- des opérations de communication : sessions "Demain, je m'installe...", "Demain, je transmets...", "Demain, je m'associe...", Observatoire Installation - Transmission, Guide de la transmission, Quinzaine de la Transmission...
- des opérations territoriales pour favoriser l'accès au foncier aux porteurs de projet "HCF": opérations de repérage des futurs cédants.

**En 2023, ce sont plus de 500 agriculteurs et porteurs de projet qui ont été mobilisés lors de cet événement, sans compter les vues au replay en ligne, ciblé sur l'accès au foncier et actualités sur le nouveau SRDEA et Loi Sempastous**

**Quinzaine de l'INSTALLATION & DE LA TRANSMISSION**  
en Bretagne du 21 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023

- Porteurs de projet en recherche d'exploitation ou d'associé(e), Agriculteurs en réflexion sur leur transmission

>> Webconférence le mardi 21 novembre, sur le thème du foncier

>> 4 rendez-vous en présentiel, avec témoignages, expertise et forum :

- jeudi 23 novembre Hanvec (29)
- vendredi 24 novembre Grances (22)
- jeudi 30 novembre Châteaubourg (35)
- vendredi 1<sup>er</sup> décembre St Allouestre (56)

Plus d'informations : [www.transmission-en-agriculture.com](http://www.transmission-en-agriculture.com)

Inscriptions : 02 97 42 00 00 - Site web au smartphone : Anne DUQUE 06 50 49 54 14 ou Emmanuelle TREHEL 07 88 34 34 19



# LES OUTILS DE LA TRANSMISSION



## LE STAGE DE PARRAINAGE : POUR UN PASSAGE DE RELAIS SÉCURISÉ



Ce dispositif est destiné à faciliter l'installation de jeunes sans lien de parenté avec le cédant (ou le futur associé) en les accueillant comme stagiaire sur l'exploitation pendant les 3 à 12 mois précédant l'installation.

Ce stage vise à professionnaliser le futur jeune agriculteur en lui permettant de réaliser un stage rémunéré sur l'exploitation du cédant, ou dans la société dans laquelle il s'apprête à succéder à un associé qui lui cèdera tout ou partie de ses parts.

### Conditions

En fonction de la situation professionnelle du stagiaire au moment de la demande (décret du 23/12/2002), la rémunération varie :

- Le montant varie de 208 à 712 € par mois en fonction de la situation professionnelle antérieure ou de la situation sociale du stagiaire.,
- ARE (Allocation du Retour à l'Emploi) possible par les Pôles Emploi,
- Certains Conseils départementaux peuvent compléter ces aides.

## TÉMOIGNAGE

### Accepter de transmettre pour une autre production



Ayant vendu son exploitation en avril 2023, Robert Bargain vient de faire valoir ses droits à la retraite. Il s'est inscrit au Répertoire Départ Installation (RDI) en avril 2022 pour rechercher un candidat à la reprise.

#### Comment as-tu vécu cette période de transition ?

En échangeant avec la conseillère transmission de la Chambre d'agriculture, je me suis vite rendu compte que mon parcellaire était trop dispersé pour une reprise à l'identique en production laitière. Il a donc fallu que je m'ouvre à d'autres productions et que je sois ouvert à tout type de projet de reprise.

#### Quels étaient les différents projets des candidats ?

A ma grande surprise, j'ai eu une vingtaine de contacts par le biais du RDI. Des projets divers et variés : arbres fruitiers, paysan boulanger, chèvres, poulaillers mobiles, pension de chevaux, transformation laitière, portés en majorité par des candidats non issus du milieu agricole.

#### Comment tu as géré les différents contacts ?

J'ai beaucoup échangé avec les porteurs de projet, en approfondissant avec eux leurs motivations, leurs parcours, j'étais curieux de connaître leur projet d'installation. Aujourd'hui, je suis entièrement satisfait de ma transmission et de l'accompagnement reçu par la conseillère transmission.

Propos recueillis par Rose-Marie Derrien conseillère Transmission Finistère Centre et Sud

# LES OUTILS DE LA TRANSMISSION



## LES GFA : OUTILS DE FINANCEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Le GFA est un outil intéressant pour permettre le financement du foncier agricole, particulièrement lourd pour le repreneur ; mais aussi pour permettre aux cédants et propriétaires de transmettre les biens familiaux tout en permettant l'installation et évitant des situations d'indivisions complexes.

**Le GFA Familial :** il a vocation à faciliter la transmission du patrimoine familial et à en assurer la pérennité. Il évite les indivisions et donne au cohéritier exploitant la possibilité de poursuivre l'exploitation.

**Le GFA Investisseur :** généralement constitué par l'intermédiaire d'une banque ou d'un notaire, il a pour but d'apporter des capitaux tout en déchargeant les agriculteurs du poids des investissements. Le GFA acquiert les terres qu'il loue ensuite aux agriculteurs.

**Le GFA mutuel :** issu du syndicalisme agricole, il permet d'aider un fermier qui ne peut acquérir seul le fonds qu'il exploite.

**Autres possibilités** d'acquisitions collectives : SCI, SCIC...



## LE PORTAGE FONCIER



Financé par la Région Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, ce dispositif permet l'acquisition par la SAFER de quelques exploitations ou parties d'exploitations, en attente d'une installation sur un projet "durable". Une convention a été passée avec la SAFER pour l'achat du bien. Le Conseil départemental et le Conseil régional prennent en charge les frais de stockage. Les partenaires de l'installation (PAI / RDI) recherchent les porteurs de projet et organisent l'appel à candidature.



## OPÉRATIONS TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

Les Chambres d'agriculture de Bretagne proposent aux collectivités un panel d'actions dans la mise en œuvre des programmes de développement local autour des enjeux du renouvellement des générations en agriculture :

- 1 - Profil de territoire pour élaborer sa stratégie locale : chiffres-clés, diagnostics, conseils... en lien avec les axes économiques, sociaux, alimentation locale, environnement, climat-énergie...
- 2 - Accompagnement des futurs cédants dans leur transmission en faveur de l'installation (repérage des futurs cédants sans successeurs, conseils spécialisés, promotion des offres de fermes, recherche de repreneur et mises en relation...)
- 3 - Accompagnement des projets d'installation à haute valeur ajoutée (accès au foncier, étude de faisabilité et appel à candidature...)
- 4 - Accompagnement des projets d'installation : soutien de la création d'entreprise en agriculture, journées thématiques, formations et suivis post-installation, émergence de groupes, développement et sécurisation des projets d'installation du territoire...

Ces opérations peuvent bénéficier de financements AITA.

### EN SAVOIR +

Contactez le chargé d'animation territorial de l'antenne Chambre d'agriculture de votre secteur.



### Safer Bretagne : facilitateur de vos démarches

Au moment de la transmission, peuvent survenir :

- des désaccords avec les propriétaires pouvant remettre en cause le projet d'installation, (pensez à les associer au projet le plus en amont possible !),
- des risques de démantèlement de l'exploitation,
- des manques de capitaux au moment de la reprise,
- un décalage dans le temps entre le projet de transmission et le projet d'installation...

La Safer peut apporter des solutions avec des outils sur mesure : négociation amiable du foncier, des bâtiments d'exploitation et d'habitation ainsi que du stock, du cheptel ou du matériel ; stockage de foncier, recherche de bailleurs...



# LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION



## RDI : UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL, CONFIDENTIEL

**Le RDI : faire rencontrer les cédants et porteurs de projet pour des installations réussies**

Le RDI s'adresse :

- aux agriculteurs sans successeur ou recherchant un associé
- aux porteurs de projets en recherche d'exploitation, de foncier et/ou d'associés.

Le conseiller spécialisé RDI peut à la demande des **futurs cédants** :

- Apporter Informations et Conseils sur la Transmission.
- Proposer des solutions pour transmettre l'outil de travail dans les meilleures conditions.
- Réaliser le bilan des atouts et faiblesses, suite à une visite de l'exploitation.
- Diffuser l'offre ([www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com), presses...) si besoin.

Le conseiller reçoit les **candidats** pour :

- Les informer sur l'installation, les démarches, les mesures d'aides...
- Apporter conseils économique, réglementaire et juridique.
- Les aider à élaborer leur projet.
- Réaliser une analyse de risques afin d'identifier les étapes à sécuriser.

## Un décalage récurrent entre l'offre et la demande

Près de **1000** porteurs de projet inscrits pour **458** exploitations au total.

En 2023, **388** nouveaux candidats pour **169** nouveaux cédants inscrits.

[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com) le premier site d'annonces d'offres en ligne. En 2023, 3 212 214 consultations des annonces «offres d'exploitation» !

La Bretagne est particulièrement dynamique, 2<sup>e</sup> région au niveau national sur le palmarès du nombre de consultations, avec 480 000 consultations.



## TRANSMETTRE avec le Répertoire Départ Installation

Vous recherchez un repreneur ou un associé, les conseillers des Chambres d'agriculture de Bretagne vous accompagnent

[repertoireinstallation.com](http://repertoireinstallation.com)



Exploitations agricoles : rechercher, s'associer, transmettre



## LE RDI, UN OUTIL POUR INSTALLER

Pour rechercher une exploitation où s'installer ou proposer sa ferme à reprendre, le Répertoire Départ Installation (RDI) existe. Cet outil est animé par les conseillers transmission des Chambres d'agriculture, dans le cadre de leur mission de service public et propose de mettre en relation des agriculteurs cédants avec des porteurs de projet.

Ces conseillers experts connaissent le marché de l'offre et de la demande et accompagnent les agriculteurs dans les différentes étapes et stratégies à mener en fonction des besoins, des profils et des projets, en toute confidentialité.

### UN OUTIL POUR TROUVER DU FONCIER, de plus en plus nécessaire dans le contexte actuel.

En effet, les tendances actuelles :

- Augmentation de la demande hors du cadre familial, de nouveaux profils d'agriculteurs.
- Augmentation de l'offre, avec de nombreux départs en lien avec la pyramide des âges,

expliquent l'intérêt croissant pour cet outil, qui se traduit notamment par une augmentation des consultations du site de publicité :

[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)

### DÉCALAGE ENTRE LES OFFRES ET LA DEMANDE

Au-delà des chiffres, un décalage persiste entre l'offre et la demande, sur le plan qualitatif : la localisation (faible mobilité des porteurs de projet), le statut (faible recherche en association), la taille et la production des ateliers (augmentation des recherches sur des «petits fonciers», plutôt en production végétale), le coût de reprise (souvent trop important), le temps, les délais et le décalage dans la maturité des projets entre cédants/preneurs, et parfois sur le plan humain...

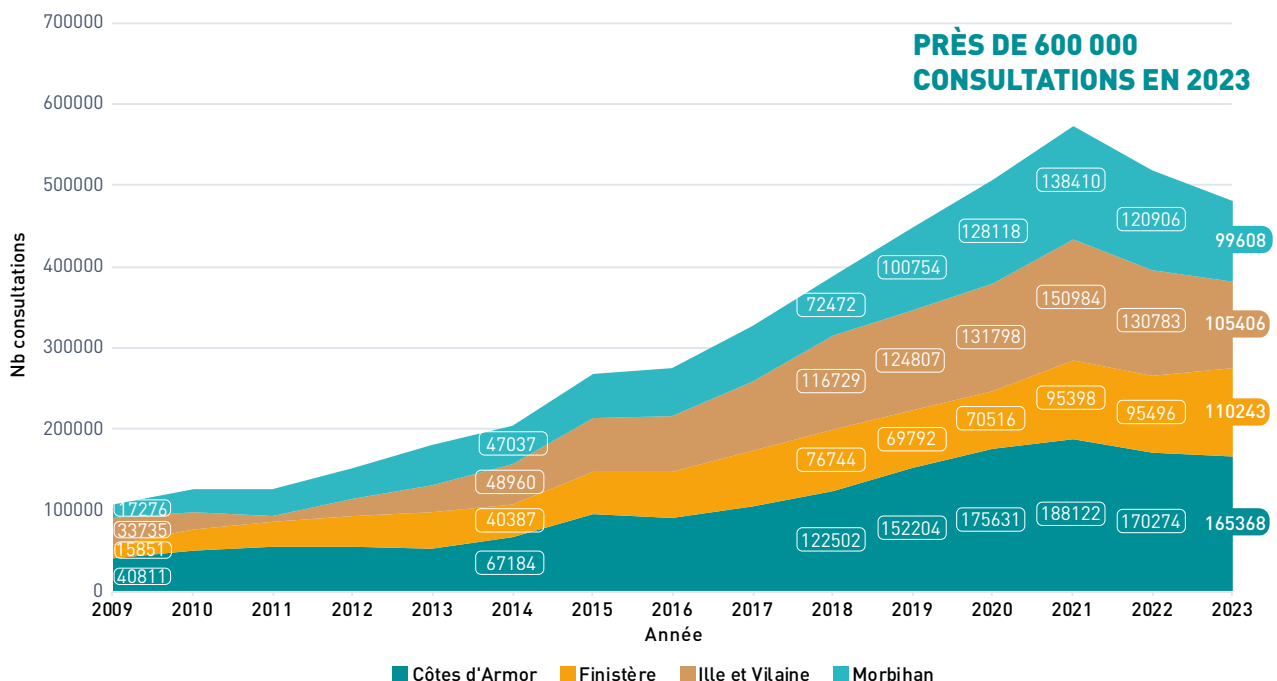
Mais chaque projet est unique, et il suffit d'une bonne rencontre, de la bonne opportunité pour que le projet se fasse ! Il faut s'y être préparé, savoir ce que l'on veut et garder une certaine ouverture.

De nombreuses installations, aidées ou non aidées se font ainsi : 40 % de l'installation hors cadre familial se fait grâce au RDI.

Source : TerrAgricoles – Edition 13 Novembre

### Évolution des consultations des offres

(site [www.repertoireinstallation.com/dept breton](http://www.repertoireinstallation.com/dept_breton) de 2009 à 2023)





# LE RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

## Le RDI en chiffres

repertoireinstallation.com



### Cédants et offres de fermes

**PLUS DE 1000 CONTACTS AU RÉSEAU TRANSMISSION**

500 **visites de futurs cédants**

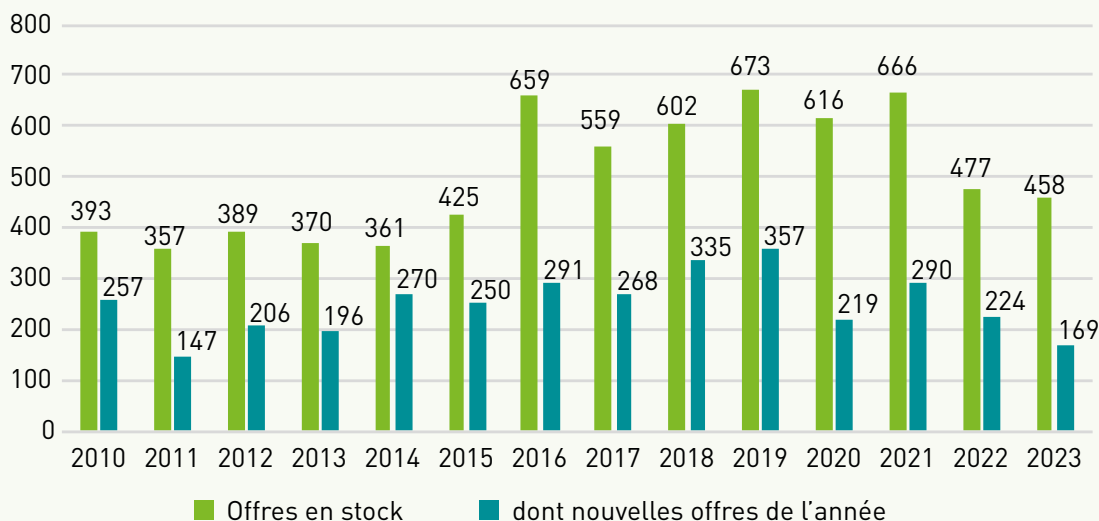
458 **cédants en recherche de repreneur accompagnés par le RDI**

169 **nouvelles offres proposées en 2023**

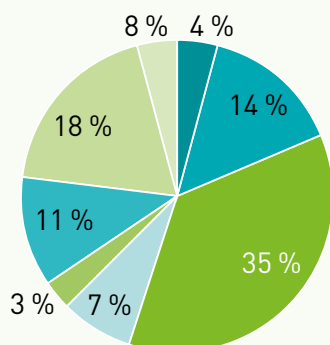
réseau  
**transmission**  
en agriculture  
BRETAGNE  
0810 90 29 35  
transmission-en-agriculture.com



### NOUVELLES EXPLOITATIONS PROPOSÉES



### ANALYSES DES NOUVELLES OFFRES



- Légumes Plein champ Cultures
- Bovins viande
- Volailles
- Porcs
- Autres élevages (Ovins, Equins, Caprins...)
- Bovins lait
- Mixtes
- Porcs

	2022	2023
En recherche d'associé	15 %	8 %
Offres en AB	22 %	30 %
Habitat disponible	45 %	47 %
Proposées pour projet à haute valeur ajoutée	26 %	25 %

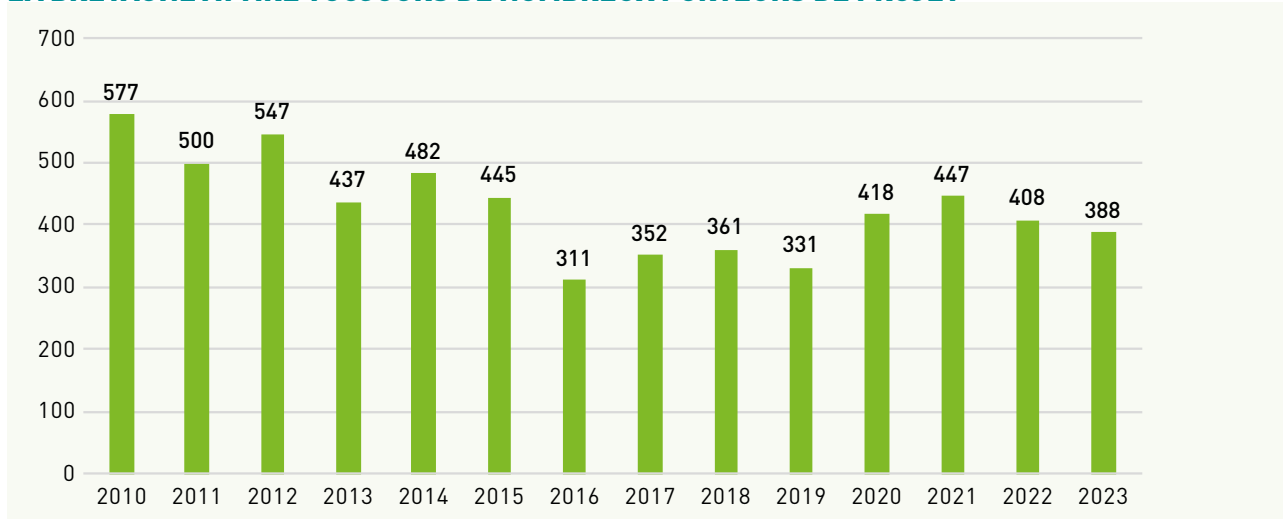


## Candidats à la reprise et recherches de foncier

**388 NOUVEAUX CANDIDATS INSCRITS EN 2023, EN RECHERCHE D'EXPLOITATION OU D'UNE ASSOCIATION**



### LA BRETAGNE ATTIRE TOUJOURS DE NOMBREUX PORTEURS DE PROJET

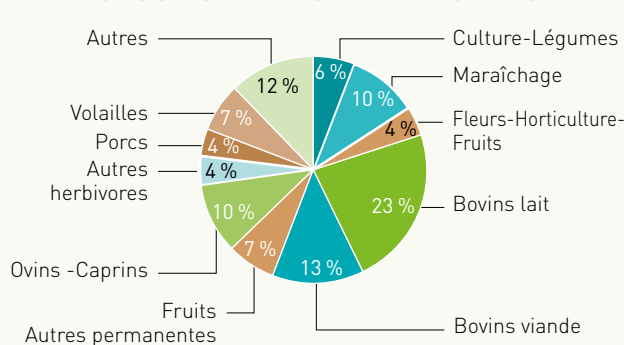


### PROFIL DES NOUVEAUX CANDIDATS 2023

	2022	2023
Age moyen	34,9 ans	34 ans
Femmes	31 %	35 %
Origine agricole (parents)	34 %	35 %
Projet installation individuelle	79 %	78 %
Recherchent en AB	41 %	39 %
Originaires de Bretagne	75 %	70 %



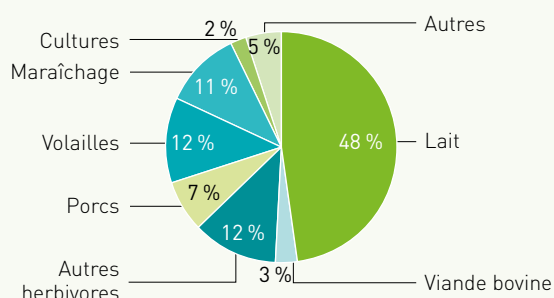
### PRODUCTION PRINCIPALE RECHERCHÉE



### LE RDI A ACCOMPAGNÉ ET RÉUSSI 120 MISES EN RELATION CÉDANTS/REPRENEURS EN 2023

#### Zoom sur les installations du RDI

- 30 % d'installations non aidées
- Installation en moyenne à 33,5 ans
- 50 % en agriculture biologique



# INSTALLATION ET TRANSMISSION EN BRETAGNE

## Des Points Accueil à votre disposition



### Point Accueil Installation des Côtes d'Armor

Maison de l'Agriculture - BP 10540 - 22195 Plérin  
[pai22@bretagne.chambagri.fr](mailto:pai22@bretagne.chambagri.fr)

### Accueil Transmission des Côtes d'Armor

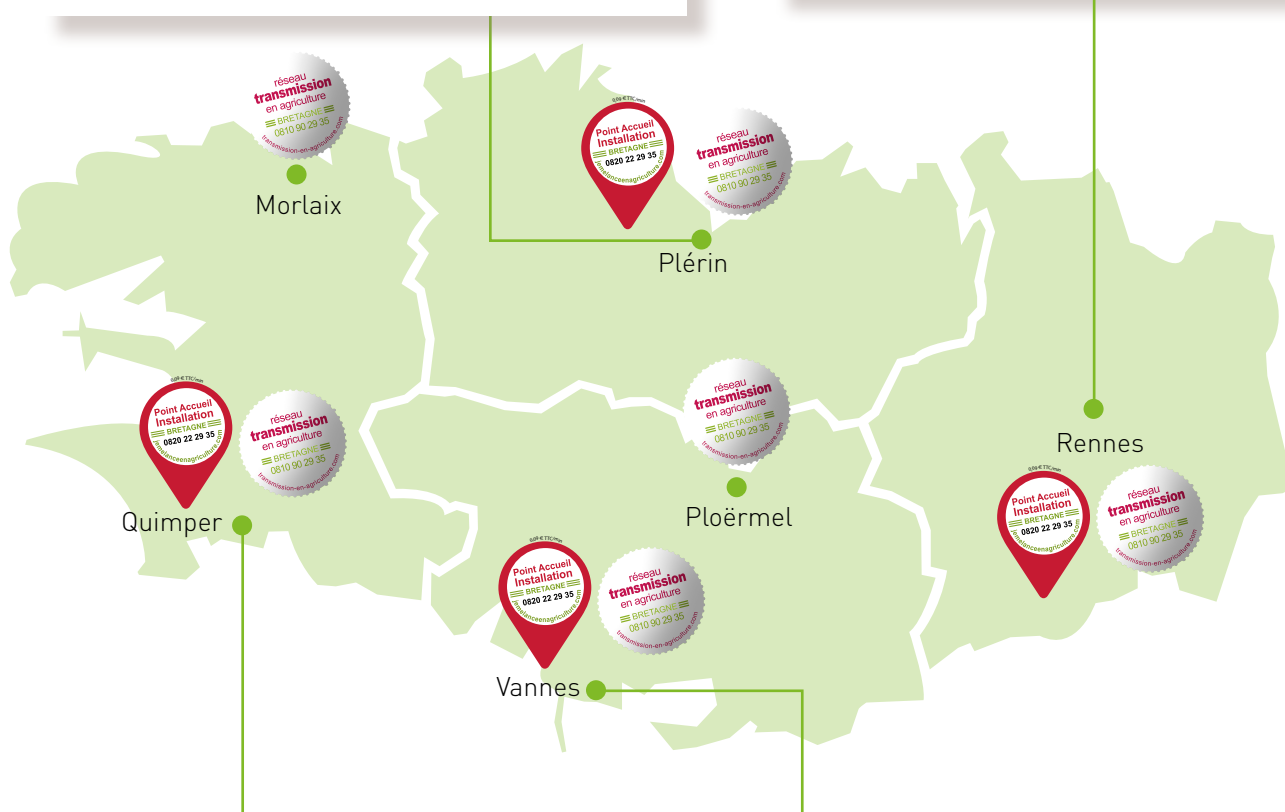
Karl PIERRET (Plérin)  
Solweig MESLIER-PAQUET (Broons)

### Point Accueil Installation d'Ille-et-Vilaine

Maison de l'Agriculture - Rue Maurice Le Lannou  
CS 14226 - 35042 Rennes  
[pai35@bretagne.chambagri.fr](mailto:pai35@bretagne.chambagri.fr)

### Accueil Transmission d'Ille-et-Vilaine

Annette HURAUULT (Nord 35)  
Jean-Michel DROUIN (Sud 35)  
Valérie LAVOREL (Jugon les Lacs Commune nouvelle)



### Point Accueil Installation du Finistère

24 route de Cuzon - CS 26032  
29322 QUIMPER Cedex  
[pai29@bretagne.chambagri.fr](mailto:pai29@bretagne.chambagri.fr)

### Accueil Transmission du Finistère

Rose-Marie DERRIEN (St Ségat)  
Anthony FROGER (Morlaix)

### Point Accueil Installation du Morbihan

Avenue du Général Borgnis Desbordes  
56006 Vannes  
[pai56@bretagne.chambagri.fr](mailto:pai56@bretagne.chambagri.fr)

### Accueil Transmission du Morbihan

Rémi CASTEL (Vannes)  
Laurence CHEZE (Ploërmel)

# SOLUTIONS GRAINES D'AGRI

Graines  
d'Agris  
GROUPAMA LOIRE BRETAGNE



## JEUNES AGRICULTEURS

4 engagements Groupama pour vous aider à construire votre avenir en confiance.

Renseignez-vous auprès de votre Conseiller Groupama.

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - 23, Bd Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes. Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud. Création : Agence Marcel. Février 2024.



Groupama